

## EUROPE

Le pacte de stabilité prend un coup fatal

Page C 3



## CULTURE

La Joute de Riopelle est démantelée

Page C 8

## LE DEVOIR



## ÉCONOMIE

Le grand ménage se poursuit chez le constructeur

## Pierre Lortie quitte Bombardier

Paul Tellier s'attaque au dossier de la division Transport

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Paul Tellier s'attaque maintenant au dossier de Bombardier Transport et devient président du comité de direction, le temps de procéder à la rationalisation des usines, particulièrement en Europe. Par voie de conséquence, Pierre Lortie quitte ses fonctions de président et chef de l'exploitation de Bombardier Transport « afin de poursuivre d'autres intérêts », dit-on dans un très bref communiqué tombé hier matin sans avertissement dans les salles de nouvelles.

Dominique Dionne, vice-présidente aux Relations publiques et en communications de Bombardier, avait un commentaire qui disait tout à propos de cette annonce-surprise. « Ça démontre l'importance de l'exercice de rationalisation en cours ».

En effet, Paul Tellier est venu chez Bombardier avec le mandat de faire un grand ménage. Il a d'abord

réglé le cas des actifs classés dans les activités considérées comme non prioritaires dans la stratégie de Bombardier, notamment la division des produits récréatifs: Bombardier Capital a été restructuré. Puis, il y a eu la rationalisation dans le secteur aéronautique, laquelle a entraîné l'élimination d'environ 3000 postes, ce qui s'est fait graduellement; la rationalisation des activités aéronautiques est « pratiquement terminée ». Dans son grand ménage, M. Tellier en arrive maintenant à l'étape de Bombardier Transport.

Comme c'est l'habitude lors de « changements organisationnels », celui qui part le fait en respectant toutes les règles de la diplomatie. Et cela vaut également pour le grand patron qui annonce le départ. « Je tiens à remercier Pierre Lortie pour sa contribution substantielle à l'intégration d'Adtranz ainsi qu'à l'accroissement significatif du carnet de commandes de Bombardier Transport. Au cours de sa carrière de plus de 12 ans chez Bombardier, il a toujours démontré un engagement

sans réserve au succès de la société », déclare M. Tellier par voie de communiqué. En 2000 avant l'acquisition d'Adtranz, Bombardier Transport avait des revenus de 3,1 milliards et 16 000 employés. Après l'acquisition de cette colossale société allemande, son chiffre d'affaires atteignait 8,3 milliards et le nombre de ses employés était porté à 37 000. M. Lortie a dû relever le défi majeur de diriger l'intégration de ces deux entités. Le carnet de commandes de Bombardier Transport est présentement de 32 milliards; son bénéfice avant impôts l'an dernier fut de 310 millions et ses revenus de 9,4 milliards.

## Consolidation et gestion conservatrice

Quoi qu'il en soit, libre aux journalistes de faire toutes les hypothèses sur les raisons précises du départ de M. Lortie, mais de toute évidence celui-ci n'était plus, du point de vue de la haute direction, l'homme de la situation pour mener l'exercice de ratio-

nalisation chez Bombardier Transport. « Au cours des prochaines années, l'accent sera mis sur la consolidation et la gestion conservatrice. Il nous reste une longue route à parcourir pour amener notre société à un niveau supérieur de performance et à ses niveaux historiques de rentabilité », prévenait M. Tellier dans son message à l'assemblée des actionnaires le 10 juin dernier.

Le président-directeur général de Bombardier présidera donc le comité de direction de Bombardier Transport jusqu'à la nomination d'un successeur à M. Lortie, ce qui ne viendra qu'une fois le plan de rationalisation bien établi et en bonne voie d'exécution. Le comité de direction qui compte, outre M. Tellier, les 11 présidents de division au sein de Bombardier Transport passe au peigne fin toutes les usines, dont le plus grand nombre est situé en Europe. Il s'agit d'un exercice très complexe et détaillé. Faut-il des

VOIR PAGE C 5: BOMBARDIER

## La valse des milliards est relancée

### Les banques Royale et de Montréal cumulent un bénéfice de près de cinq milliards

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

La valse des milliards a repris de plus belle dans l'univers bancaire canadien. La saison des résultats financiers annuels s'est amorcée hier sur des records avec deux banques — la Royale et de Montréal — cumulant à elles seules un bénéfice net de près de cinq milliards.

## Hausse de 5 %

La Banque Royale, première au pays avec un actif net de 413 milliards au 31 octobre dernier, a ouvert le bal avec l'annonce d'un bénéfice net record de 3,03 milliards au terme de l'exercice 2003, en hausse de 5 % sur celui de 2,9 milliards de l'exercice précédent. Par action, il est passé de 4,12 \$ à 4,43 \$, conduisant à un rendement sur capitaux propres de 17 % contre 16,6 % un an plus tôt.

Pour le quatrième trimestre seulement, le bénéfice net de la Royale a également établi une nouvelle marque pour se chiffrer à 804 millions, ou à 1,19 \$ par action, comparativement à 732 millions, ou 1,05 \$ l'action au trimestre correspondant de 2002, pour un rendement de 18 % contre 16,3 %. L'institution, qui a relié sa performance à une croissance généralisée dans ses quatre principaux créneaux, a mis l'accent sur ses segments Marchés des capitaux et Assurances. De plus, la provision pour pertes sur créances a été ramenée à 137 millions, contre 235 millions au quatrième trimestre de 2002.

A l'opposé, l'appréciation de 16 % du dollar canadien face à sa contrepartie américaine dans l'intervalle est venue retrancher 20 millions, ou 3 ¢ l'action, au bénéfice net trimestriel.

Pour l'ensemble de l'exercice, les provisions pour pertes sur créances ont été ramenées à 715 millions, contre 1,07 milliard en 2002. Quant à l'impact de la vigueur du dollar, il est venu amputer de 60 millions, ou de 9 ¢ l'action, le bénéfice net de 2003.

Dans son communiqué, la Royale a fait grand état de l'atteinte de ses cibles et des riches retombées pour l'actionnaire. Ainsi, au 31 octobre dernier, le cours de l'action ordinaire était en hausse de 17 % sur un an. De plus, le dividende a été augmenté de 13 % durant l'exercice, de 1,52 \$ à 1,72 \$ l'action sur une base annuelle. « Au cours des dix derniers exercices, nous avons procuré à nos actionnaires un rendement annuel total composé de 20,3 %, ce qui nous place au troisième rang des 15 principales sociétés de services financiers nord-américaines auxquelles nous nous comparons », a souligné la Royale.

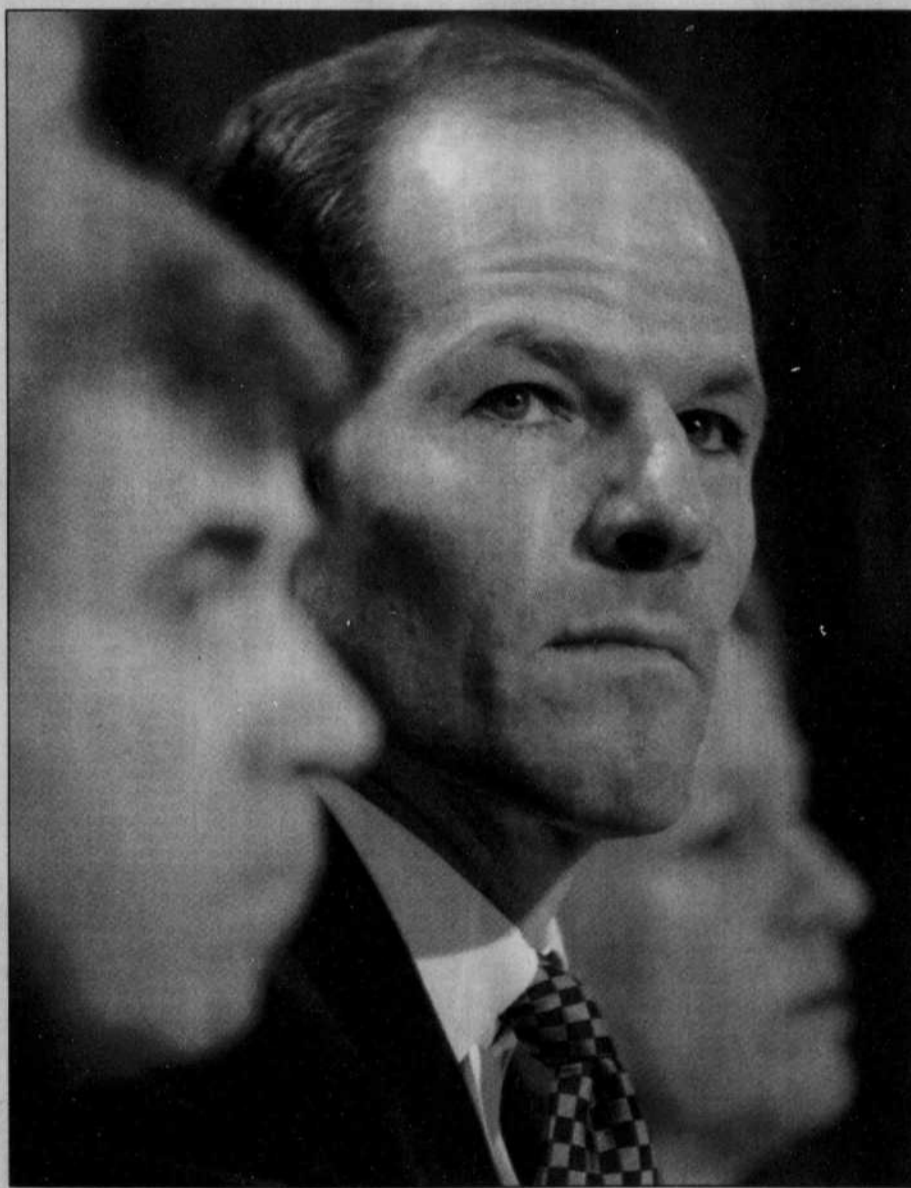
Parmi ses cibles pour 2003, la banque visait une croissance de son bénéfice par action se situant entre 10 et 15 %. Elle a affiché un taux de 8 %. Quant au rendement des capitaux propres, il atteint la borne inférieure de l'intervalle des 17-19 %. Ces cibles sont reconduites pour 2004.

## 1,8 milliard pour la BMO

Deuxième banque à dévoiler ses résultats financiers, et cinquième au pays avec un actif de 256,5 milliards au 31 octobre dernier, BMO Groupe Financier a terminé l'exercice 2003 avec un bénéfice net de 1,83 milliard, ou de 3,44 \$ par action. Il s'agit d'une hausse de 29 % sur celui de 1,42 milliard de l'exercice précédent. Le rendement de l'avoir des actionnaires a été de 16,4 %, contre 13,4 % un an plus tôt.

VOIR PAGE C 5: BANQUES

Qui se cache derrière le scandale des mutual funds?



Kevin Lamarque Reuters  
Eliot Spitzer, le ministre de la Justice de l'État de New York, est déterminé à nettoyer le secteur financier américain.

## La croisade risquée d'Eliot Spitzer

GÉRALDINE AMIEL  
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le scandale des mutual funds qui secoue la finance américaine doit son éclosion à la résolution d'un homme, Eliot Spitzer, le ministre de la Justice de l'État de New York, dont la détermination à nettoyer le secteur n'est pas sans risque.

Le verbe haut — arrogant, disent ses détracteurs —, le jeune ministre, 44 ans, ne mâche pas ses mots depuis qu'il a lancé une enquête début septembre sur le secteur des mutual funds. Un jour il évoque « la vermine qui grouille » sous chaque pierre de la finance américaine, un autre il promet « la prison » aux courtiers indécents et la mort aux sociétés qui ont fauté.

Hier, il a ainsi annoncé la dissolution du courtier Security Trust, dont les anciens responsables ont par ailleurs été arrêtés et poursuivis au pénal.

Bank of America, Putnam Investments, Alliance Capital, la filiale du français Axa, Morgan Stanley, UBS... Eliot Spitzer n'épargne aucun des noms de la finance dès lors que ces banques, courtiers ou gestionnaires de portefeuilles sont soupçonnés de s'être livrés à des transactions illégales.

Environ 95 millions d'Américains, soit 50 % des néages du pays, ont investi leurs éco-

nomies dans les mutual funds. Or, selon une étude universitaire à l'origine de la croisade du fougueux Spitzer, les épargnants américains auraient essuyé des pertes se comptant en milliards de dollars chaque année en raison de ces transactions interdites (ventes après la clôture ou ventes à très court terme).

Les actions de M. Spitzer portent la marque de son ambition politique féroce

Après s'être penché sur les transactions, le ministre new-yorkais, qui a su faire plier les grandes banques l'an dernier dans des scandales impliquant les analystes vedettes de Wall Street, veut désormais passer à la loupe des commissions touchées par les courtiers sur les mutual funds.

## Danger

Si les motifs avancés par Eliot Spitzer sont nobles, sa croisade n'en est pas moins jugée dangereuse par certains, alors que la finance et la Bourse américaines se remettent tout juste du scandale des fraudes comptables initié à l'été 2001.

« Le boulot de M. Spitzer est de trouver les bandits, et j'approuve qu'il le fasse avec une telle délectation. Je lui suis aussi reconnaissant d'avoir révélé les défaillances du système de supervision [des marchés]. Ce qui m'inquiète, c'est la façon dont il le fait », relève Stephen

VOIR PAGE C 5: SPITZER

## La croissance américaine défie les prévisions

### Le PIB a progressé de 8,2 % au troisième trimestre en rythme annuel

AGENCE FRANCE-PRESSE  
REUTERS

La croissance américaine a été encore plus spectaculaire que prévu au troisième trimestre, prouvant que la première économie du monde s'est bien remise en selle après les hésitations post-récession. La première économie mondiale affiche ainsi son taux de croissance le plus élevé depuis celui de 9 % enregistré au premier trimestre 1984.

Le PIB a progressé de 8,2 % au troisième trimestre en rythme annuel, contre 7,2 % estimés précédemment. C'est plus du double de la croissance du deuxième trimestre (3,3 %) et surtout la progression la plus forte enregistrée depuis le premier trimestre 1984.

Les analystes eux-mêmes ont été surpris car ils tablaient sur une hausse de 7,6 % pour le PIB, qui mesure l'ensemble des richesses produites par le pays. « Ces chiffres sont extraordinaires. L'économie avance tous azimuts », a assuré Sal Guatieri du groupe financier BMO.

## Les entreprises aussi

Alors que les consommateurs continuaient de tirer la croissance, les entreprises sont en effet montées en puissance. « Le PIB contient les germes d'une reprise soutenue sur deux fronts: d'abord parce que l'investissement reste très fort et d'autre part parce que les exportations se sont accélérées, ce qui signifie que les autres pays se remettent à contribuer à cette reprise », a estimé M. Guatieri.

Du côté des entreprises, les investissements ont poursuivi une embellie (+14 %) contrastant avec la morosité qui marquait l'économie depuis la fin 2000. Ce redémarrage est crucial car les investissements d'entreprises sont un pivot essentiel de la reprise. Les stocks se sont moins dégarnis que prévu, ce qui a été l'élément clé de la révision à la hausse du PIB, et les exportations ont augmenté de 11 % après trois trimestres de recul. Les résultats des sociétés américaines après impôt sont aussi au rendez-vous, avec une augmentation de 10,6 % au cours du troisième trimestre par rapport à la période de juillet-septembre 2002, alors qu'elles avaient reculé de 5 % au deuxième trimestre. Selon le département du Commerce, il s'agit de la plus forte hausse depuis celle de 12,4 % enregistrée au cours du quatrième trimestre de 1992.

Mais les ménages aussi ont investi (+22,7 %), portés par l'euphorie immobilière, alors que leurs dépenses de consommation bondissaient de 6,4 %, surtout en raison des achats de biens durables comme les voitures.

## Refroidissement prévisible

Certes il y a des facteurs exceptionnels dans tout cela, comme les remises d'impôt ou le niveau plancher des taux d'intérêt. Aussi une telle croissance « ne pourra sans doute se reproduire », avertit John Lonski de Moody's Investors Services. Le ralentissement des ventes de logement en octobre (-4,9 %), annoncé hier, témoigne de ce refroidissement prévisible. La croissance devrait, selon les analystes, ralentir entre +3 % et +4 % au quatrième trimestre.

Mais les perspectives à moyen terme sont encourageantes: pour 2004, l'association américaine des économistes d'entreprises a indiqué lundi tabler sur une croissance de 4,5 %. Hier encore, le bond de la confiance des consommateurs en novembre (+10

VOIR PAGE C 5: PIB

LE MARCHE BOURSIER

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Table with columns: Taux, Volume, Haut, Bas, P. Max., P. Min., Inc. Lists various market indices and their values.

Toronto New York section with exchange rates and market indicators. Includes 'DOLLAR OR' and '76,32 €'.

LES DEVISES section with exchange rates for various currencies like the Canadian Dollar, Euro, and Japanese Yen.

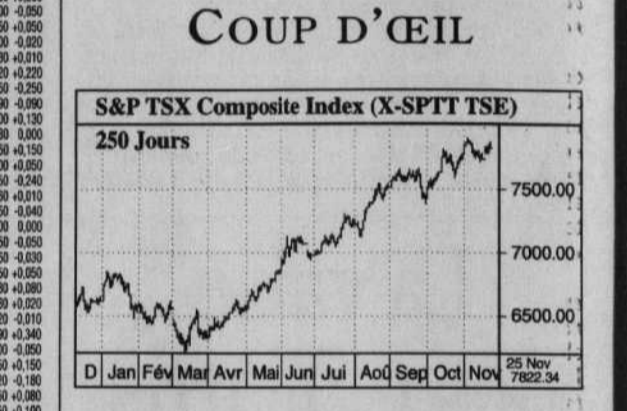


Table titled 'La Bourse de Toronto' listing various market indices and their values.

Table titled 'Canadian Venture' listing various market indices and their values.

Table titled 'Le Marché Américain' listing various market indices and their values.

Table titled 'Les plus actifs de Toronto' listing various market indices and their values.

Table titled 'Les plus actifs du Québec' listing various market indices and their values.

decisionplus.com logo and contact information.

LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

## Union européenne: le pacte de stabilité prend un coup fatal

Les procédures engagées contre l'Allemagne et la France pour le dérapage de leurs déficits sont suspendues

ELAHE MEREL  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Les ministres des Finances de la zone euro ont ouvert hier à Bruxelles une crise européenne sans précédent autour du pacte de stabilité, en suspendant les procédures engagées contre l'Allemagne et la France pour le dérapage de leurs déficits.

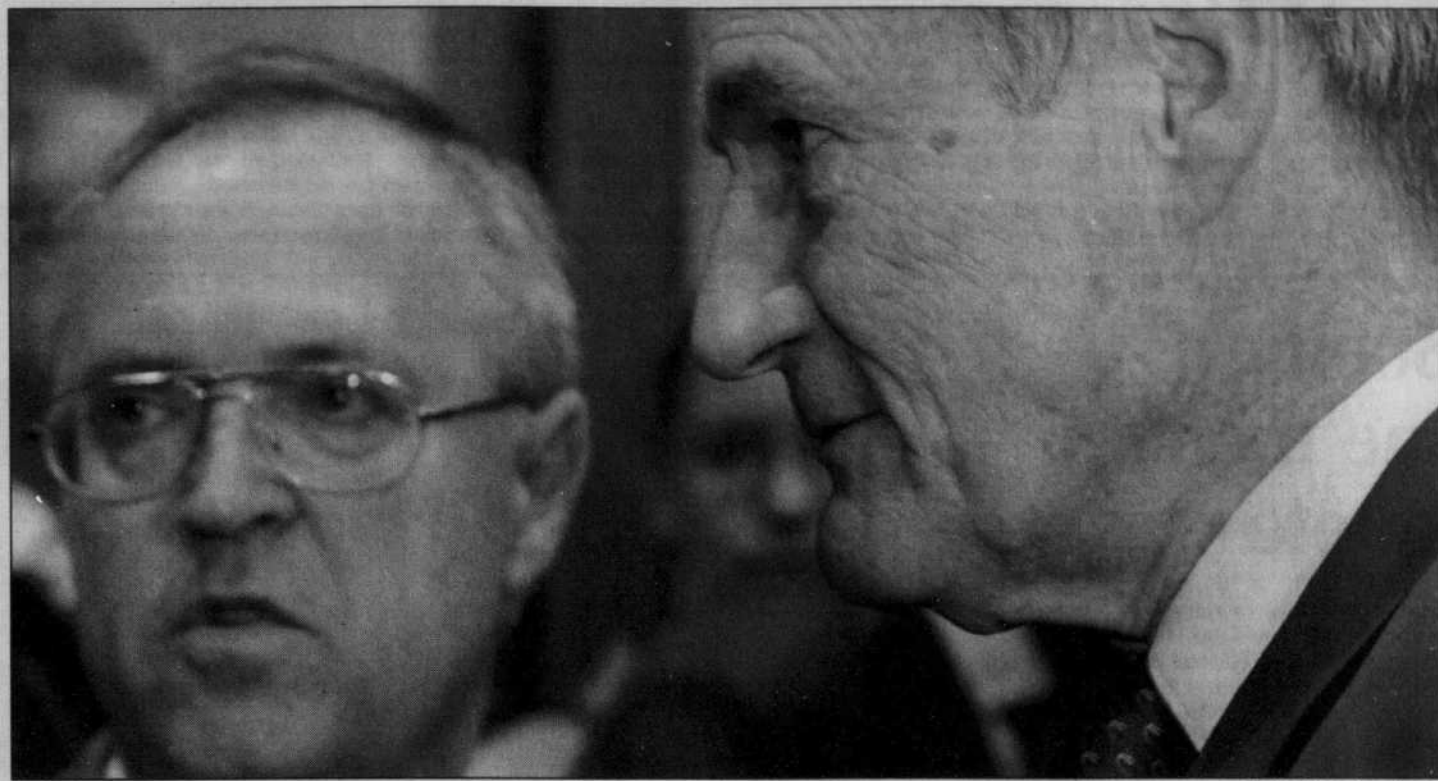
Véritable gifle pour la Commission européenne, cette décision dénoncée par l'Espagne et plusieurs petits pays a amené la Banque centrale européenne à convoquer d'urgence une téléconférence extraordinaire de ses gouverneurs.

Venant à la rescousse de la commission, les gardiens de l'euro estiment que la décision des ministres européens «comporte de graves dangers» et «risque de miner la crédibilité du cadre institutionnel» européen «et la confiance dans une gestion rigoureuse des finances publiques» des Etats.

Le coup de force contre le pacte de stabilité au profit de la France et l'Allemagne intervient à un moment crucial pour les Européens, en pleine négociation pour se doter de leur première constitution, alors que les petits pays s'inquiètent de tomber sous le joug d'un «directoire» des grands.

«Aujourd'hui n'est pas un bon jour européen, ni un bon jour pour l'économie européenne», a dénoncé le chef du gouvernement espagnol, José María Aznar. «Je crois que les traités doivent être respectés et qu'ils doivent être égaux pour tous.»

Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a en revanche loué la décision qui est à ses yeux «un sage compromis» favorable à la croissance. Le couple franco-allemand, opposé à la procédure de sanctions prévue par le pacte, a réussi, en coopération avec la présidence italienne



Les ministres français Francis Mer et allemand Hans Eichel se sont évertués à justifier la décision les favorisant.

de l'UE, à rallier une majorité des grands argentiers de la zone euro réunis lundi soir et hier à Bruxelles pour rejeter les mises en demeure de la commission à son encontre.

L'Espagne, l'Autriche, la Finlande et les Pays-Bas ont été les seuls à s'opposer à cette mise en veilleuse du pacte.

Le ministre néerlandais des Finances, Gerrit Zalm, n'a pas exclu des répercussions négatives de cette décision sur la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la constitution européenne. «Cela va être un peu plus difficile» et «je pense que beaucoup de pays ne veulent pas

remettre leur destin entre les mains des grands pays», a-t-il affirmé. Selon lui, la décision des grands argentiers «ne plaide pas pour une bonne atmosphère» à la CIG. M. Zalm n'a pas exclu, en outre, de saisir la Cour européenne de justice (CEJ) contre la décision de ses homologues.

## Une décision politique

Désavouée par les ministres, la Commission européenne a assuré dans une «déclaration» séparée qu'elle «continuera à appliquer le traité» et a menacé de «décider d'éventuelles actions».

Le commissaire européen aux

Affaires économiques, Pedro Solbes, qui a dénoncé «une décision politique sans base légale» des Quinze, a souligné que le collège de la commission parlerait aujourd'hui des suites à donner à cette affaire. «Nous basculons d'un système fondé sur les règles à un système basé sur des décisions politiques», a dénoncé le commissaire.

Pour éviter que le pacte, chargé de coordonner la politique budgétaire des pays partageant l'euro, ne soit considéré comme mort, les Quinze ont adopté hier à l'unanimité une autre déclaration réaffirmant leur «engagement» envers le texte.

Mais le pacte a pris un coup fatal. «Le pacte n'est pas mort, mais il est dans le réfrigérateur», selon M. Zalm alors que pour le président du parlement européen, Pat Cox, il «n'est pas mort, mais il est à l'hôpital».

Pour leur part, les ministres français Francis Mer et allemand Hans Eichel se sont évertués à justifier la décision. «Le pacte est vivant. La seule question appropriée aujourd'hui, c'est comment sortir de la faible croissance en Europe», a déclaré M. Eichel. Le ministre français Francis Mer a également estimé qu'«il faut enrichir le pacte à la lumière de l'expérience actuelle».

EN BREF

## Deux milliards pour SSQ

(PC) — SSQ Groupe financier a franchi, durant le troisième trimestre de l'année 2003, le cap des deux milliards de dollars d'actif sous gestion. La croissance de l'entreprise s'est poursuivie, alors que le volume d'affaires est passé de 730 millions en 2002 à 793 millions cette année. Pour les neuf premiers mois de l'année, SSQ Groupe financier a enregistré un bénéfice net de 14 millions, en hausse de 32,3 % sur la même période, en 2002. La division SSQ Assurances générales a poursuivi son essor avec une hausse de 22,5 % de son volume d'affaires. Le secteur Investissement et retraite connaît une progression du volume d'affaires de 16,6 %. Finalement, l'assurance collective a conclu des nouvelles ventes de 45,9 millions et un taux de renouvellement de 93,2 %, portant le volume d'affaires à 578,4 millions, une augmentation de 13,1 %.

## Le fondateur d'Ikea reste l'homme le plus riche de Suisse

(AP) — Avec une fortune évaluée à environ 10,6 milliards \$US, Ingvar Kamrad, le fondateur et propriétaire de la chaîne de meubles Ikea, demeure l'homme le plus riche de Suisse, selon le classement des 300 plus riches de ce pays établi par le magazine économique *Bilan*. Les fondateurs du géant de l'emballage Tetra Pak, la famille Rausing, conservent leur deuxième place avec une fortune évaluée à environ 10 milliards en 2002. «La douceur fiscale suisse attire des fortunes étrangères», observe le magazine. Parmi les nouveaux arrivés figure Eric Peugeot, héritier du constructeur automobile français, qui a élu domicile dans le canton de Vaud et dont la fortune est estimée à environ 2,4 milliards. Le chanteur Charles Aznavour a perdu sa place au sein de ce groupe sélect qui n'accepte désormais que ceux qui possèdent une fortune d'au moins 75 millions.

EN BREF

## Enron: la TD aurait été impliquée

(PC) — Un vérificateur nommé par la cour dans le dossier de la déconfiture d'Enron a confirmé, pour la première fois, l'implication de la banque Toronto Dominion dans le scandale financier. Selon un rapport accablant, la banque a aidé et encouragé les dirigeants de l'entreprise à manipuler leurs états financiers. Le vérificateur affirme que la TD savait, au moins un an avant qu'Enron ne se place sous la protection de la loi sur les faillites, que ses livres comptables avaient été maquillés. La banque a participé à 40 transactions totalisant plus de 3 milliards \$US entre février 1997 et septembre 2001, trois mois avant que la compagnie de Houston, au Texas, ne fasse faillite. La banque TD ne voit commis quelque méfait que ce soit. C'est la deuxième fois qu'une banque canadienne est mentionnée dans cette affaire, après la CIBC.

## Allican s'installe à Rivière-du-Loup

(PC) — La société minière Ressources Allican, aurait finalement choisi Rivière-du-Loup, au Bas-Saint-Laurent, pour son usine de fabrication de ferrochrome. Le projet de 100 millions, qui a demandé cinq ans de recherches et développement et 4,5 millions en investissements, doit créer 85 emplois directs et 125 indirects. Cette usine devait initialement être construite à Thetford Mines, en Chaudière-Appalaches, puis à Murdochville et à Gaspé. Il resterait encore quelques détails à régler avant l'annonce publique officielle. L'usine, unique en Amérique du Nord, produirait du ferrochrome à basse teneur en carbone. Ce matériau est surtout utilisé dans la fabrication d'acier inoxydable. La production sera exportée à 80 % à l'extérieur du pays. La position stratégique de Rivière-du-Loup en matière de transport expliquerait le choix de l'entreprise.

## Rectificatif

(PC) — Dans une dépêche transmise lundi, la Presse canadienne a erronément écrit que le chef de la direction de Pétro-Canada se nommait Paul Brennerman. En fait, il se nomme Ron Brennerman.

Un projet trop complexe

## Domtar et Tembec renoncent à créer une coentreprise

KARINE FORTIN  
PRESSE CANADIENNE

Les compagnies forestières Domtar et Tembec ont laissé savoir hier qu'elles renonçaient à fusionner leurs activités de bois d'œuvre résineux au Québec et en Ontario en raison de la trop grande complexité du projet.

Avec une vingtaine de scieries, deux usines de seconde transformation et 40 millions d'acres de forêt, la coentreprise annoncée en juin dernier aurait été la deuxième en importance au Canada dans son secteur. Ses ventes pro forma pour l'exercice 2002 se seraient chiffrées à 900 millions.

«À la suite d'une revue diligente et exhaustive des activités forestières et de bois d'œuvre par les deux entreprises, nous avons conclu que nous ne pouvions pas assurer aux actionnaires que cette transaction créerait de la valeur dès le premier jour et que, vu notre engagement à cet égard, il était préférable de ne pas donner suite au projet», a expliqué le p.-d.g. de Domtar, Raymond Royer.

Le porte-parole William George a toutefois précisé que la société demeurait en quête de partenaires d'affaires. «Les raisons qui nous avaient poussés à vouloir fusionner demeurent valables. Nos concurrents seront de plus en plus gros, les coûts d'exploitation augmentent et les initiatives gouvernementales vont faire dimi-

nuer le volume de bois. Ces arguments militent pour des regroupements», a-t-il confié.

## Des acquisitions

Tembec pourrait aussi entreprendre des discussions avec d'autres compagnies forestières afin de créer une autre coentreprise. Mais selon le vice-président Relations générales, Charles Gagnon, l'entreprise mise surtout sur des acquisitions ciblées visant à accroître sa présence dans certaines régions.

«Nous avons acheté deux scieries de Nexfor le 3 novembre et cette transaction nous a permis de réaliser environ 50 % des synergies que nous attendions de la fusion avec Domtar. Et ça a été bien moins compliqué», a-t-il précisé.

Le président et chef de la direction, Frank Dottori, a renchéri en disant dans un communiqué que «la complexité de la transaction impliquant de nombreuses ententes de gestion forestière, plus de 20 scieries ainsi qu'une évaluation relative était tout simplement trop dans les circonstances actuelles».

La décision de Domtar et Tembec de renoncer à leur coentreprise n'a pas surpris les analystes. La concrétisation du projet de fusion, prévue pour septembre, avait été retardée sans explication. Lors de la divulgation des résultats financiers de leurs entreprises respectives, au début du mois, les chefs de la direction s'étaient en outre montrés peu enthousiastes.

Une transaction de 625 millions

## Les géants Canfor et Slocan fusionnent leurs activités

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Les géants forestiers de l'Ouest canadien Canfor et Slocan ont annoncé hier la fusion de leurs activités dans le cadre d'une transaction de 625 millions qui créera une entité qui générera un chiffre d'affaires annuel de trois milliards.

Cette fusion survient la journée même où les compagnies forestières québécoises Domtar et Tembec annonçaient publiquement qu'elles renonçaient à leur projet de coentreprise.

Les deux compagnies de Vancouver se sont entendues pour que Canfor achète Slocan pour 425 millions en actions et que Canfor assume des dettes d'une valeur d'environ 175 millions.

La direction de Slocan recommande à ses actionnaires d'accepter l'offre de Canfor, qui leur per-

mettra de mettre la main sur 1,3 action de Canfor pour chaque action de Slocan qu'ils détiennent.

L'homme d'affaires Jim Pattison, bien connu pour ses panneaux publicitaires, détient de fortes participations dans les deux entreprises et appuie lui aussi la transaction.

## 8100 employés

Les dirigeants de Canfor soutiennent qu'à la clôture de l'entente, au printemps prochain, la nouvelle entreprise comptera 8100 employés et sera le plus important producteur de bois d'épinette, de pin et de sapin au monde avec la deuxième plus importante capacité de production de bois d'œuvre en Amérique du Nord.

En se référant au cours de l'action en vigueur avant l'annonce de la transaction, l'offre de Canfor représente une prime de 41 % pour les actionnaires de Slocan.

Compte tenu des difficultés traversées par l'industrie dans les dernières années, telles la diminution des ressources, la taxe punitive imposée par les Américains et le ralentissement de l'économie, l'entente se présente comme un soulagement pour les dirigeants.

«Ce mariage aurait dû se faire il y a longtemps déjà», a commenté Jim Shepherd, président et chef de la direction de Slocan. M. Shepherd deviendra président et chef de la direction de la nouvelle Canfor alors que l'actuel p.-d.g., David Emerson, agira comme conseiller pour assurer la transition. Peter Bentley demeurera président du conseil d'administration de Canfor.

Les dirigeants s'attendent à ce que la fusion génère des économies immédiates de 60 millions par année, soit l'équivalent de 8 % des coûts d'exploitation.

Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3322  
mruelland@ledevoir.com

**Dîners d'affaires**

**L'Armoricaïn**  
FINE CUISINE FRANÇAISE

**LE CÉLÈBRE BRETON**  
VOUS PROPOSE  
Pour les partys de fin d'année

- DE CONSTRUIRE LE MENU AVEC VOUS
- D'ÉTABLIR UN PRIX
- DE VOUS RÉSERVER UN SALON OU UNE SALLE À VOTRE CHOIX

IL SERAIT PRUDENT DE RÉSERVER

Ouvert dimanche soir.  
Vendredi et samedi soirs musiciens.

Espace fumeur et non-fumeur  
Stationnement facile et gratuit

1550, RUE FULLUM (COIN MAISONNEUVE) (514) 523-2551  
www.armoricaïn.com

**SAVANNAH**  
Joyeuses Fêtes!

Restaurant

4448 boul. Saint-Laurent, 514 904 0277  
www.savannahrestaurant.com

Fine cuisine française du terroir québécois

**Vivez un moment gastronomique!**

Pour tout événement du temps des Fêtes ou autre, menus de groupe disponibles midi et soir.

Le midi du lundi au vendredi à partir de 11h00, et en soirée du lundi au dimanche à partir de 17h00.

Service de valet disponible

93 de la Commune Est, Vieux-Montréal (514) 392-1649 www.restaurantlesremparts.com

## ÉCONOMIE

Même si Ernst and Young recommande de rejeter l'offre

## Cerberus fait la cour aux créanciers et au patron d'Air Canada

LE DEVOIR  
REUTERS

Le groupe new-yorkais Cerberus Capital Management courtise à la fois les créanciers et la haute direction d'Air Canada avec une offre ambitieuse qui vise à déloger le partenaire déjà choisi par la société aérienne, montrent des documents déposés en Cour. Une offre que le cabinet Ernst & Young recommande cependant de rejeter.

Cerberus offre aux créanciers d'Air Canada d'acquiescer des droits de souscription de 850 millions lorsque le transporteur émergera de la protection de la loi sur les faillites. Il s'agit presque du double des 450 millions offerts par l'homme d'affaires de Hong Kong Victor Li et déjà approuvés par Air Canada.

Ernst & Young, le contrôleur nommé par la Cour pour superviser la restructuration sous tutelle judi-

ciaire du transporteur, a recommandé que la Cour supérieure de l'Ontario se penche rapidement sur l'offre de Li car les termes de l'accord font en sorte qu'Air Canada ne peut même pas discuter avec Cerberus de sa contre-offre.

Dans sa mise à jour rendue publique hier, Ernst and Young estime cependant que le tribunal devrait retenir l'investissement de l'homme d'affaires chinois Victor Li, bien qu'il pourrait être moins alléchant que celui tendu par une entreprise de Wall Street. Le cabinet pense que l'offre américaine présente des incertitudes. Le cabinet précise que l'offre de Cerberus renferme des risques additionnels en matière de contrôle étranger. Il rappelle que Trinity appartient à des intérêts canadiens et qu'un tel partenaire peut apporter de plus grandes synergies à Air Canada.

La proposition non sollicitée de Cerberus se scinde en fait en deux offres, selon les détails déposés en

cour par Ernst & Young. La première partie promet un investissement de 650 millions dans Air Canada en échange de 27 % de ses actions. Cerberus propose également d'offrir aux créanciers d'investir jusqu'à 550 millions pour acheter des droits de souscription donnant droit à des actions.

Mais Cerberus propose aussi un scénario alternatif, soit d'acquiescer seulement 11,9 % des nouvelles actions d'Air Canada pour 250 millions et offrir pour 850 millions de droits de souscription aux créanciers. Cette deuxième offre semble à la fois plus alléchante pour Air Canada et ses créanciers et moins profitable pour Cerberus.

## Primes alléchantes

Les deux principaux dirigeants d'Air Canada, Robert Milton et Calin Rovinescu, se sont aussi vu promettre d'alléchantes primes en cas de succès de l'offre de Cerberus, une firme de financiers new-yorkais spécialisée dans le rachat et le redressement de

sociétés en difficulté. Ces primes sont similaires à celles consenties dans la proposition l'homme d'affaires sino-canadien.

Li, fils de l'homme le plus riche d'Asie, a également offert à Milton et Rovinescu chacun 1 % des parts dans la nouvelle compagnie, ce qui pourrait les enrichir d'un minimum de 21 millions chacun. Ces primes ont fait rager les syndicats des employés d'Air Canada, qui ont accepté plus tôt cette année des concessions de 1,1 milliard pour sauver la compagnie.

L'offre de Cerberus est tombée deux semaines après qu'Air Canada eut rejeté une première proposition de sa part. La compagnie avait préféré l'offre de Li qui proposait un investissement de 650 millions en échange de 31 % des capitaux propres et de 49 % des droits de vote. Cette proposition, liée à l'entente conclue avec le créancier Deutsche Bank, apporterait au transporteur 1,1 milliard en investissement sous forme de capital-actions.

## Affaire Boeing: le Pentagone mène son enquête

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a indiqué hier que son ministère allait réexaminer un contrat controversé de 18 milliards \$US avec Boeing en raison de l'affaire qui secoue le géant de l'aviation.

«Nous avons une obligation de vérifier que les choses ont été faites selon les règles», a déclaré M. Rumsfeld qui était interrogé sur une éventuelle suspension de ce contrat au cours d'un point de presse au Pentagone. «C'est précisément la question que j'ai demandé à mes collaborateurs de se poser, ce matin», a-t-il dit avant d'ajouter que cet examen «sera dans le meilleur intérêt du département [de la Défense] et des contribuables».

Le ministre a précisé avoir demandé une enquête sur les conditions dans lesquelles a été discuté, à la fin 2001, un contrat qui prévoyait la location en crédit-bail de 100 appareils commerciaux par l'armée de l'air à Boeing. Objet de nombreuses critiques

sur son coût élevé, ce contrat a finalement été conclu sur la base d'une location en crédit-bail de 20 appareils et de l'achat de 80 autres, selon le budget de la Défense 2004 signé lundi par le président George W. Bush.

## Licenciements

M. Rumsfeld a indiqué que ce contrat était examiné après que Boeing ait annoncé, lundi, qu'il se séparait de son vice-président et directeur financier, Mike Sears, et d'une de ses responsables, Darleen Druyun. Ces licenciements sont liés aux circonstances de l'embauche par Boeing de Darleen Druyun, ancienne responsable des achats de l'US Air Force, au poste de vice-présidente et directrice générale de la division Système de défense et Missiles du géant américain.

Mme Druyun a participé activement aux négociations sur le contrat de 18 milliards. Elle est notamment soupçonnée d'avoir mis Boeing au courant des conditions financières proposées par Airbus dans le cadre de cet appel d'offres.

## Le Congrès américain adopte une loi « anti-spam »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Congrès américain a adopté hier un projet de loi visant à stopper le fléau des «pourriels» ou «spams», les courriels électroniques non sollicités qui détournent de plus en plus d'Américains des échanges de correspondance par Internet.

Ce texte, baptisé «Can-Spam Act», qui avait déjà été approuvé par la Chambre des représentants la semaine dernière par 392 voix contre cinq, a recueilli l'unanimité au Sénat. Il doit désormais être promulgué par le président George W. Bush.

Le projet de loi encadre la diffusion des messages électroniques non sollicités devra inclure la possibilité, pour le receveur, de demander à ne plus les recevoir. Les contrevenants seront passibles de lourdes amendes.

Il autorise également les autorités fédérales à établir des registres pour les Américains désireux de ne pas recevoir ces courriels électroniques commerciaux non sollicités.

Avec cette loi, les utilisateurs «ont enfin été aidés à freiner le fléau des courriels non désirés qui menacent la viabilité d'Internet», s'est réjoui le sénateur Charles Schumer, l'un des promoteurs du texte.

Les «spams» représentent la moitié du trafic du courrier électronique aux États-Unis.

Les industriels d'Internet, comme American OnLine ou Microsoft, se sont félicités de l'adoption du texte, mais certaines associations anti-spams doutent de son efficacité, prévoyant même qu'il allait encourager la diffusion des messages à caractère commercial.



PETER MORGAN REUTERS

Les «spams» représentent la moitié du trafic du courrier électronique aux États-Unis.

## EN BREF

## L'indicateur avancé se raffermi

(Le Devoir) — L'indicateur avancé a continué de se raffermir pour le cinquième mois d'affilée, ayant enregistré une hausse de 0,6 % en octobre à la suite

d'une progression de 0,8 % en septembre. Les hausses de septembre et d'octobre ont été les plus fortes depuis le début de 2002, a précisé Statistique Canada. Les composantes reliées au logement sont demeurées en tête. En outre, la demande des entreprises a bonifié l'indice d'ensemble par des signes de redressement.

## Controverse en Colombie-Britannique



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Le p.-d.g. du CN, Hunter Harrison, a indiqué hier que 430 emplois allaient être éliminés.

## Le CN débloque un milliard pour prendre le contrôle de BC Rail

PRESSE CANADIENNE

Le CN débloque un milliard pour prendre le contrôle des activités de transport de marchandises de BC Rail.

La transaction, annoncée hier par le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, permet au CN d'avaler le troisième plus important transporteur ferroviaire au pays.

La vente de BC Rail soulève toutefois une certaine controverse parce que les libéraux avaient promis de ne pas vendre l'entreprise lors de la campagne électorale de 2001. Et l'équipe de Gordon Campbell soutient toujours qu'elle ne vend pas BC Rail car les voies

ferroviaires et les droits de passage demeurent entre les mains du gouvernement.

Les critiques affirment que les libéraux vendent des actifs rentables, mais le gouvernement réplique que BC Rail a une dette d'un demi-milliard de dollars. Les opposants à la vente estiment qu'environ 1000 emplois sont menacés et que le service dans le nord de la province pourrait souffrir à la suite de cette transaction.

## 430 emplois éliminés

Le p.-d.g. du CN, Hunter Harrison, a indiqué hier que 430 emplois allaient être éliminés. Les gestionnaires comptent sur une retraite anticipée de 250 tra-

vailleurs et sur le départ de 180 employés par attrition. Les emplois d'une soixantaine de personnes seront aussi relocalisés.

La direction du CN affirme par ailleurs qu'elle investira 15 millions dans les infrastructures pour appuyer l'agrandissement du port de Prince Rupert par le gouvernement de la province.

L'acquisition de BC Rail s'inscrit dans l'expansion rapide du CN en Amérique du Nord et constitue la deuxième acquisition de l'entreprise en quelques semaines seulement dans le transport des ressources naturelles. Environ 70 % des marchandises transportées par BC Rail sont des produits forestiers.

Le mois dernier, la direction du CN avait annoncé qu'elle mettrait la main sur une flotte de navires et des voies ferrées secondaires appartenant à Great Lakes Transportation LLC en retour d'un montant de 500 millions. Hunter Harrison espère que les activités de BC Rail contribueront aux profits du CN dès l'an prochain.

L'offre de Hunter Harrison a été préférée à celle déposée par CP Rail, de Calgary, ainsi qu'à celle d'un groupe américain mené par Burlington Santa Fe et OmniTrax.

Le titre du CN a reculé de 28 ¢ hier à la Bourse de Toronto, pour terminer la journée à 76,95 \$.

## La «vache folle» réduit les recettes agricoles

Au Québec, la montée des subsides a épongé la chute des recettes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Durant les neuf premiers mois de 2003, les recettes monétaires agricoles sont descendues «à leur plus bas niveau en trois ans», écrivait hier Statistique Canada.

Le cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, la «vache folle») en Alberta, affectant surtout l'élevage bovin, en est la principale raison.

Sur les trois trimestres, les agriculteurs du pays ont amassé 24,5 milliards des ventes de bétail et de cultures ainsi que des subsides, en diminution de 4,5 % sur cette même période en 2002 et le plus bas niveau depuis l'an

2000. Par secteur, les recettes de bétail ont dégringolé de 12,6 %, à 11,8 milliards, la plus grande perte en pourcentage sur neuf mois en plus de 10 ans; celles des cultures ont décliné de 4,3 %, à 9,7 milliards, le plus bas montant depuis 1995. Les producteurs ont aussi touché trois milliards en paiements de fonds publics, une somme record mais qui n'a pu pas compenser la chute des recettes.

## Hausse au Québec

En ventilation provinciale, le Québec affiche la hausse la plus forte, ses recettes agricoles grimpaient de 5,2 % à 4,31 milliards, la montée des subsides

ayant épongé la chute des recettes de bétail; l'Île-du-Prince-Édouard obtient le deuxième meilleur gain, avec 4,1 %.

Les reculs les plus sérieux sont survenus en Alberta (16,8 %) et en Saskatchewan (6,5 %), où la déconfiture de l'élevage bovin s'est conjuguée à une baisse des recettes des cultures.

En Ontario, les recettes de 5,99 milliards sont en légère progression de 0,5 %; au Nouveau-Brunswick, elles totalisent 296 millions par suite d'une chute de 5,4 %.

Les «recettes monétaires», explique l'agence fédérale, réunissent celles des productions végétales et animales (excluant les ventes entre fermes d'une même

province) et les paiements de programme.

Statistique Canada publie une autre étude, dite du revenu agricole net, pour toute l'année 2002. Ce revenu net, soit les recettes monétaires moins les dépenses d'exploitation, a chuté de 11 %, à 7,2 milliards, après «avoir atteint un sommet en 2001».

Néanmoins, le revenu net s'est avéré meilleur de 12,4 % que la moyenne quinquennale courant de 1997 à 2001 inclus. Les fermes de l'Ouest ont connu, en 2002, une des «pires campagnes agricoles des 25 dernières années»; pour certains en Alberta et en Saskatchewan, la situation «s'est révélée pire» que dans les années 30.

## Une amélioration dès l'an prochain

## Nortel estime que l'industrie des télécoms est prête pour une reprise

REUTERS

Toronto — Le sort du secteur des télécommunications devrait s'améliorer l'an prochain grâce à une reprise des dépenses et des percées technologiques, a estimé le chef de la direction de Nortel Networks dans un entretien publié hier dans le *Globe and Mail*.

«Nous allons observer de très gros changements en très peu de temps», a estimé Frank Dunn. «Nous parlons d'environ un an, ou d'un an et demi.»

L'entreprise de Brampton, en Ontario, est un des plus grands fabricants d'équipement de télécommunications au monde. Ses prédictions concordent avec les perspectives de plusieurs experts de l'industrie. Depuis le boom de la fin des années 1990 et pendant la crise de 2001 à 2003, les joueurs de l'industrie ont prédit d'importants changements technologiques pour les réseaux de communications.

Cette renaissance table sur la combinaison de la voix et des données sur une seule plateforme plutôt que sur deux normes ou plus.

Déjà, des signes de ce changement sont visibles puisque les grandes sociétés de téléphonie au Canada et à travers le monde en sont aux premières étapes d'un important remaniement de réseau, et Nortel est l'un des acteurs de cette transition. «Nortel a toujours été un leader des idées. Nous devons réagir davantage en offensive. Parce que si nous jouons toujours en défensive, nous n'allons jamais gagner. Il est possible de ne pas

perdre, mais pas de gagner», a poursuivi Frank Dunn.

Nortel bénéficierait grandement d'une telle embellie. Le titre de l'ancien chouchou du marché canadien a rebondi de son creux de 67 ¢ touché en octobre 2002 mais se trouve à des années-lumière du sommet de 124,50 \$ atteint en juillet 2000. Il prenait hier 10 ¢, à 5,73 \$, à la Bourse de Toronto.

Les ventes d'équipement de télécommunications de Nortel se sont chiffrées à 9,45 milliards \$US cette année par rapport à 27,93 milliards \$US en 2000.

ÉCONOMIE

BANQUES

SUITE DE LA PAGE C 1

Au quatrième trimestre, le bénéfice a atteint les 513 millions, ou 97 c l'action, en hausse de 29 % sur celui de 398 millions du quatrième trimestre de 2002. Le rendement sur l'ivoir des actionnaires s'est établi à 17,9 %, soit une augmentation de 3,3 points de pourcentage.

Dans ses commentaires, la Banque de Montréal a souligné que la performance du quatrième trimestre gonfle à six la série de trimestres consécutifs affichant un bénéfice net en augmentation. Félicitant chacun de ses groupes d'exploitation pour leur contribution, elle a mis en exergue une réduction de sa provision pour créances

irrécouvrables, qui se situait à 95 millions au quatrième trimestre de 2003 contre 160 millions au cours de la période correspondante de 2002. Pour l'exercice 2003, cette provision a été ramenée à 455 millions, contre 820 millions en 2002.

La BMO a profité de l'occasion pour annoncer une hausse de 2 c de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires. Sur une base annuelle, il passe de 1,20 \$ à 1,34 \$. Du même souffle, elle a reconduit ses cibles pour 2004, qui font ressortir une croissance attendue du bénéfice par action entre 10 et 15 %, un rendement de l'ivoir des actionnaires entre 16 et 18 % et des provisions pour mauvaises créances sous les 500 millions.

PIB

SUITE DE LA PAGE C 1

points à 91,7 points) a donné un signal positif sur la consommation — et d'autant plus que c'est l'amélioration du marché de l'emploi qui nourrit l'optimisme des ménages.

Les analystes estiment qu'il faut 150 000 créations d'emplois par mois pour permettre une baisse du chômage. L'économie américaine a créé 125 000 postes en septembre et en octobre, ce qui signifie qu'il est trop tôt pour pavoiser même si cela marque un virage encourageant.

geant. Pour novembre, les analystes s'attendent à 150 000 créations d'emplois et un taux de chômage inchangé à 6 %. Les chiffres seront attendus le 5 décembre.

A l'approche de l'élection présidentielle, le gouvernement de George W. Bush assiste en effet avec satisfaction et soulagement à l'embellie de l'économie. « Les baisses d'impôts du président ont permis à notre économie de croître encore plus vite que prévu », s'est encore félicité mardi le secrétaire au Commerce Donald Evans.

SPITZER

SUITE DE LA PAGE C 1

Cecchetti, un universitaire américain, dans une tribune parue hier dans le *Financial Times*.

« L'attaque de M. Spitzer contre le secteur des mutual funds peut potentiellement engendrer des dégâts », d'une part en détournant les épargnants d'un secteur qui reste jusqu'à présent relativement sûr pour eux, et d'autre part en faisant naître le doute et

la méfiance à l'égard du secteur financier tout entier, regrette M. Cecchetti, en ironisant sur le « bombardement constant ».

Sans compter que les actions de M. Spitzer portent, pour les observateurs, la marque de son ambition politique féroce, notamment quand il n'hésite pas à taper publiquement sur les doigts de la Commission des opérations de Bourse (SEC), embarquée dans son sillage et qu'il juge trop clémente.

SUITE DE LA PAGE C 1

usines très spécialisées? Doivent-elles être polyvalentes? Sont-elles mal utilisées?

Cette démarche de réflexion et d'examen est en cours depuis plusieurs semaines. La direction a donc sans doute une bonne idée de ce qui s'en vient et elle affirme déjà qu'il fallait rapidement rationaliser. Pour donner une idée de l'ampleur du dossier, au

cours de l'exercice de 2004, il faudra négocier en Europe 16 conventions collectives pour 19 000 employés de bureau et de production; en fait 11 conventions collectives impliquent 14 000 employés de l'industrie. Bombardier Transport compte 26 000 employés en Europe.

Au fait, Bombardier présentera la semaine prochaine les résultats financiers de son troisième trimestre et il en profitera

alors pour annoncer les processus qu'il entend suivre pour réaliser son plan de rationalisation. On sait que pour la fermeture d'usine ou le licenciement d'employés en Europe il y a des règles très précises à suivre avant de pouvoir procéder aux changements envisagés.

En ce qui concerne l'avenir de M. Lortie, il faudra bien sûr attendre avant de savoir où il ira, mais son avenir ne devrait pas

ser trop de problèmes, étant donné son curriculum vitae qui comprend en début de carrière des fonctions politiques au sein d'une équipe libérale à Québec. Il fut par la suite président de la Bourse de Montréal et président et chef de la direction de Proviso.

Hier, le titre de Bombardier à la Bourse de Toronto a clôturé à 5,12 \$, en baisse de 20 cents ou de 3,76 %. Il s'est transigé plus de sept millions d'actions.

Le choix de Bombardier par la Floride est contesté

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un groupe basé en Corée du Sud a porté plainte, en Floride, contre le choix de Bombardier dont la division ferroviaire avait été retenue, fin octobre, pour le projet de liaison Tampa-Orlando.

Les avocats de Global Rail Consortium, qui réunit une trentaine d'entreprises, ont inscrit la plainte au département des Transports de l'État, la semaine

dernière, écrivait hier un quotidien torontois.

Le 27 octobre, le groupe canadien annonçait avoir remporté l'appel d'offres pour réaliser la première phase et exploiter un train rapide entre les deux grandes villes, un devis évalué à 2,3 milliards \$US; la soumission de Global Rail avait alors été laissée de côté.

Selon les plaignants, Bombardier n'aurait pas satisfait aux stipulations de ce marché public, et

aurait donc dû être écarté d'office. L'organisme responsable sous l'égide du département des Transports, le Florida High Speed Rail Authority, aurait fait un choix erroné par suite d'une analyse biaisée de son personnel, allégué le plaignant.

Allié au grand groupe de génie conseil Fluor, d'Aliso Viejo, en Californie, Bombardier franchissait ainsi une première étape en vue d'un projet spécifique pour sa technologie JetTrain.

Les autorités de l'État doivent étudier la plainte le 17 décembre. Selon Nazih Haddad, directeur général de la Rail Authority, il faudra d'abord décider si la plainte est recevable.

Le concurrent coréen a déposé une caution de 5000 \$US seulement, demandant d'être dispensé de verser le montant habituel. En Floride, un plaignant doit en principe déposer 1 % de la valeur du devis en question, ce qui correspond ici à 23 millions \$US.

Bombardier Aéronautique voit des occasions de croissance en Europe de l'Est

PRESSE CANADIENNE

Londres — Bombardier Aéronautique profitera sans aucun doute de la restructuration de plusieurs compagnies aériennes ainsi que de la croissance des marchés de l'Europe de l'Est dans la foulée de l'élargissement de l'Union européenne, a soutenu hier le président de l'avionneur, Pierre Beaudoin.

Selon l'homme d'affaires québécois, les appareils comptant entre 70 et 90 sièges devraient être de plus en plus populaires auprès des transporteurs souhaitant desservir de petites agglomérations ou réduire leurs frais d'exploitation. « L'industrie s'est dotée de plusieurs avions à

50 places. La prochaine étape pour eux, c'est d'acheter des 70 et 90 sièges. C'est ce qu'ils font en ce moment », a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec la presse à Londres.

Ces propos contredisent ceux d'analystes financiers qui ont récemment affirmé que le marché des 50 à 100 places était saturé et que les compagnies aériennes se tourneraient bientôt vers les appareils plus gros comme ceux que fabrique Boeing et Airbus.

D'autre part, M. Beaudoin semble inquiet de l'avenir des avions d'affaires qui pourraient bien être victimes du resserrement généralisé des règles de régulation d'entreprise. « C'est un enjeu, parce qu'on s'intéresse de plus en plus à la manière dont les compa-

gnies se procurent les avions », a-t-il expliqué.

Depuis deux ans, la stagnation de la demande pour ses appareils a forcé Bombardier Aéronautique à réduire son effectif et à demander des concessions à ses employés. Hier, les travailleurs de son usine de Belfast, en Irlande, ont d'ailleurs manifesté pour réclamer des hausses de salaire. Ils menacent de déclencher une grève. « Nous devons constamment réévaluer nos coûts et c'est de cela que nous discutons avec notre personnel », a insisté le président.

Les usines à Belfast paralysées

Ainsi, les installations de Bombardier à Belfast seront frappées par une grève illimitée à compter

d'aujourd'hui, les employés se disant insatisfaits des salaires proposés. « Nous sommes en discussion sur un nouveau contrat de travail et il semble malheureusement que nous allions devoir vivre une grève », a déclaré Pierre Beaudoin.

Le premier fabricant mondial d'avions régionaux et d'affaires s'est délesté de près de 20 % des 36 000 employés de sa division aéronautique depuis deux ans pour réagir à l'affaiblissement de l'industrie, victime du malaise économique mondial et de la menace terroriste.

Bombardier compte 5700 employés à Belfast, ce qui en fait le plus important employeur industriel d'Irlande du Nord. Les usines de Belfast fabriquent des fuselages et des composants pour les avions régionaux.

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**101**  
PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC rue St-Urbain. Petit cottage avec garage. 175 000 \$. Légèrement négocié. 514-336-0278

CITÉ JARDINS adj. cott. semi-dét. Poss. bureau. Libre. 514-727-2557  
www.vendresmaison.ca

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

10 Min. CENTRE-VILLE  
Apt de lux. 1 000 p.c. + s.s. dans résidence 1871 rénovee, 5 électros, thermo-pompe, système d'alarme, stat. Libre. 1 350\$ 514-938-0488

À C.D.N. rue Deceles Face collège Brébeuf. Chauffé, équipé, piscine, beau jardin. 3 1/2 à partir de 875\$ 4 1/2 à partir de 1 000\$ (514)345-0185

AHUNTSIC, ave d'Auteuil Grand 3 1/2, s.-s., à 2 minutes métro Sauvé. 5 électros, vidéotron. 665\$ chauffé et élec. Libre. Ref. exigées. 514-850-0073

**103**  
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CENTRE-VILLE Mont-St-Louis 1 c.c. + mezz. Très hautes tentées. Stat. intérieur 231 000\$ (514) 843-8704

**135**  
TERRAINS

TERRAIN BOISÉ + 40 000 p.c. Lac Supérieur vue Mt Tremblant. 65 000\$ 450-662-2031.

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE (accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Elec, clim, chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie. Tout inclus. (514) 281-1551

**167**  
MEUBLÉS

MÉTRO FABRE, 2 1/2 rénové. Tout inclus : chauffage, électricité. Idéal étudiants ou touristes. 514-276-4837

NOUVEAU LOFT LUXUEUX 960 p.c., tout meublé. 6 électros stainless, stat. intérieur. Piscine + B.B.Q. sur toit. Court ou long terme. Libre. 2 400\$/mois. (514)947-5597

**170**  
HORS FRONTIÈRES À LOUER

\*\*\* PARIS \*\*\*  
XVie. superbe appart. 3 1/2 meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 988-6262

ACARANTRAS EN PROVENCE  
Joli 2 1/2, centre-ville près d'Avignon. (514) 972-9294, (450) 638-6833

PARIS (MARAIS)  
1 1/2 meublé (il 2 p.c.+appoint) 700\$/sem. 613-941-4185

PARIS - 400 à 700 euros/sem. Bastille, Marais. judithpare@yahoo.com 011-33-6-09-11-17-86

**325**  
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

GRANDE VENTE DE PIANOS D'OCCASION  
De haute qualité, Kawai, Yamaha, et autres, automatique et régulier  
www.planobessette.com  
514-990-7752

**MARCHÉ ATWATER CANAL - PARC**  
Grands 3 1/2 - 5 1/2 IMMEUBLE DE PRESTIGE Équipés - Garage. 514-384-2500 (jour)

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

SUTTON, VUE sur MONTAGNES 3 1/2 c.c., 2 s. de b. 15 déc. - 2 janvier 2 000\$ (450)538-2614

**450**  
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaires accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

**530**  
COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplômé, Ph.D. 8hres/200\$ 514-489-3801

ATELIER D'ÉCRITURE SYLVIE MASSICOTTE 514-522-1429

**ROCKHILL, C.D.N.**  
Beau très grand 4 1/2 ensoleillé, vue panoramique, près Udell, hôpital, métro, 2 électros, piscine, etc... Libre. 1 127\$ chauffé, eau chaude. MARIE TREMBLAY 514-933-5800

**176**  
CHALET À LOUER

JOLIETTE (Près de) Domaine privé bordé par lac Priscot, classé 4 étoiles, tout équipé, 12 c.c. et s.d.b., foyer, piano. Week-end 1 200 \$, 2 nuitées semaine 1 000 \$. Ski alpin, de fond et motoneiges à proximité. Pour fêtes ou affaires. (514) 989-8335. www.aubergejancypic.com

LAC CLOUTIER, plein sud. Foyer, 2 c.c., 55 000 p.c. Semis. (514)272-6143

ORFORD - Style suisse. Lumineux, vue sur lac, 2 c.c., sauna, foyer, Tl. neuf. Disp. immédiat. Saison. 450-348-5650, 819-843-7393

**542**  
MASSOTHÉRAPIE

Une aventure pour les sens... Shiatsu/relaxation complète. Marisé, (514) 708-4571

**546**  
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

MADIBA VOYANT MEDIUM  
Grâce à son don naturel, il peut vous aider à résoudre tous vos problèmes d'amour et de fidélité, retour de l'être aimé, protection du mariage, problèmes familiaux, examens, chance au jeu, difficultés commerciales, protection contre le danger. Résultats rapides et garantis dans 4 jours. 514-898-3111

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

QATINEAU - SECTEUR HULL 2 c.c., stat. int., près Place du Portage. Libre. 813-944-1971 (jour), 819-771-8070 (soir).

LACHINE Grand 5 1/2 rénové, haut duplex terrasse, stat. 1er dec. 750\$ (514) 220-8163

**251**  
BUREAUX À LOUER

POUR PROFESSIONNEL Métro Crémazie avec services, salle de conférence. 514-384-2500

**275**  
LOCAUX À LOUER

BOUL. ST-LAURENT (secteur Beaubien). Environ 1 300 p.c., idéal rénové, vitrines d'époque. Idéal pour galerie d'art, salle de montre, etc. 514-486-4454

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374

**695**  
AUTOMOBILES

VOLVO XC70 Cross Country 99, 130000km, bal garantie 30000km. Tolt ouvr. 19 500 \$. 450-357-9007

**PENTHOUSE**  
3 1/2, rue Chemin. Foyer, syst. d'alarme, a/c. Vue superbe. 1 100\$. Libre. (514) 771-0511

PRÈS MARCHÉ MAISONNEUVE 5 1/2 rénové, 3e, pl. bois. Entrée lav/sach. Stat. Libre. 705\$ 514-522-3761

ROSEMONT, 13e ave R. de c., 6 1/2, 3 c.c. fermées, bois franc, boiserie, solarium, garage. Libre déc. 1 300\$ chauffé. Pour visio : 819-535-2776, 514-725-7866

**301**  
ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Norman Hudson et autres peintres renommés. (450)466-9920

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4487 de la Roche/Mt-Royal.

**301**  
ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Norman Hudson et autres peintres renommés. (450)466-9920

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4487 de la Roche/Mt-Royal.

◆ INDEX DES DÉCÈS ◆

Dugas, Robert - Ottawa  
Langis, Juge Pierre-Paul - St-Lambert  
Léger, Raymond-Marie - Ste-Adèle  
L'Heureux, André - St-Antoine-sur-Richelieu

**Léger, Raymond-Marie 1929-2003**

Raymond-Marie Léger est décédé accidentellement à Ste-Adèle le 18 novembre 2003. Il laisse dans le deuil, sa conjointe Suzanne Riou, ses enfants, Mathieu, Danièle, Anne et Hugo, sa belle-fille Danièle Monneron, son beau-fils Pascal Garand, ses petits-enfants, Raphaël, Charlotte et Pascal, ainsi que ses frères et sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis.

La famille invite parents et amis à une célébration qui aura lieu le dimanche 30 novembre, de 13 heures à 17 heures, à la salle

Alfred Dallaire | MEMORIA  
4231 Boul. St-Laurent, Montréal  
Tél : (514) MEMORIA (514-636-6742)

Prière de ne pas envoyer de fleurs. En lieu et place, vous êtes invités à faire parvenir un don à l'organisme de votre choix.

**Langis, Juge Pierre-Paul 3 déc. 1913 - 21 nov. 2003**

Pierre-Paul Langis, fils de Marie Gagnon et de Hector Langis, est décédé à Longueuil, le 21 novembre 2003. Il était le dernier de cette famille de dix enfants. Il laisse dans le deuil de nombreux parents et amis.

Après avoir pratiqué le droit à Montréal, il fit carrière comme juge à la cour provinciale à Longueuil. Ses proches le connaissent surtout pour son humour et pour son immense culture.

La famille exprime sa reconnaissance au personnel des Jardins Intérieurs de St-Lambert et à celui de l'hôpital Charles LeMoine.

Selon ses volontés, aucune cérémonie n'aura lieu. Pour perpétuer les valeurs qui lui étaient chères, des dons à la Fondation de l'hôpital Charles LeMoine, pour le service des soins palliatifs, seraient appréciés. Direction :

La Maison Darche  
Tél : 450-463-1900

**L'Heureux, André 1931-2003**

Subitement, le 24 novembre 2003, à l'âge de 72 ans, est décédé André L'Heureux, époux de Suzanne Mathieu. Il demeurait à St-Antoine-sur-Richelieu.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Marc (Geneviève Lavardure) Rosemère, François (Guyline Miron) St-Antoine, Daniel, Montréal, Benoit (Martine Coupal) St-Bruno, Marie-Andrée (Renaud Gagné) Montréal; ses huit petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants; son frère et ses sœurs, Thérèse (Jean-Roch Boivin) Montréal, Françoise (Jules St-Michel) Montréal et Gilles, St-Jérôme; ses belles-sœurs, Marguerite Mathieu, Ottawa et Madeleine Mathieu (Sœur Stéphanie o.s.b.), Angleterre; son oncle, l'abbé Robert L'Heureux, Iberville, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

M. André L'Heureux a fait carrière à la CSN, d'abord comme directeur de l'Action politique et ensuite comme vice-président (1976-1980).

La famille recevra les condoléances le vendredi 28 novembre 2003, de 19 heures à 22 heures, à la :

Maison E. Phaneuf & Fils Ltée  
1044 du Rivage  
St-Antoine-sur-Richelieu

Les funérailles auront lieu le samedi 29 novembre 2003, à 11 heures, en l'église de St-Antoine-sur-Richelieu. Le salon ouvrira à 9 heures la journée des funérailles.

**Dugal, Robert 1942-2003**

À Ottawa, le 21 novembre 2003, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Robert Dugal.

Il laisse dans le deuil, sa fille Marie-Claude, Francine Poissant, la mère de sa fille, son frère Claude (Lise Trépanier), ses sœurs Hélène et Sylvie, ainsi que parents et amis.

Docteur en pharmacologie, Robert Dugal a dirigé, de 1973 à 1990, les laboratoires de l'I.N.R.S.-Santé voués, entre autres, au contrôle du dopage. C'est ainsi qu'il a été le maître d'œuvre des contrôles antidopage aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976 et de Lake Placid en 1980. Il a terminé sa carrière à Ottawa, à titre de vice-président à la planification de Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

La famille recevra les condoléances le jeudi 27 novembre au :

Complexe Funéraire Urgel Bourgie  
63 rue Lorne  
Saint-Lambert  
www.urgelbourg.com

de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, et le vendredi 28 novembre, en la Chapelle des mariages de la Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à compter de 10 heures. La messe des funérailles aura lieu à 11 heures en la Basilique-Cathédrale.

Environnement Canada / Environment Canada

**Montréal**

Prévisions météo

Max. 6 Min. -2 Précip. 0.0 mm

Phases de la lune

11:20 1:28 1:16 1:20

La météo en un clin d'œil

Max. 6 Min. -2 Précip. 0.0 mm

Phases de la lune

11:20 1:28 1:16 1:20

Canada

St-John's 42, Halifax 93, Ottawa 128, Toronto 1111, Winnipeg 49-22, Edmonton 39-20, Regina 49-8, Vancouver 41, Whitehorse 46-17, Yellowknife 42-16

Le monde

New York 197, Chicago 07-7, Atlanta 18-16, Miami 27-23, Los Angeles 17-10, Rio de Janeiro 29-20, Amsterdam 11-8, Moscou 4-4, Tokyo 19-8, Sydney 21-15

Partez tranquillement avec un préavis

Parlez tranquillement avec un préavis

Météo Conseil  
1-800-565-4455  
www.meteo.ec.gc.ca

www.meteo.ec.gc.ca

La météo consultable sur le Web

# • CULTURE •

THÉÂTRE

## Un choc des rencontres décevant

**LA VIDA NO VALE NADA**  
(LA VIE NE VAUT RIEN)

Texte de Luis Mario Moncada.  
Traduction des parties françaises et des surtitres: Suzanne Lebeau.  
Mise en scène: Martin Acosta, assisté de Wagive Jimenez.  
Scénographie: Jorge Kuri.  
Costumes: Martin Lopez et Marie-France Labbé. Éclairages: Jorge Kuri et Blanca Forzán.  
Conception sonore: Michel Frigon. Avec Marcela Pizarro, Cécile Lassere, Carmen Mastache, Baltimore Beltrán, Constantino Morán et Martin Choquette. Une production Ensemble sauvage public (ESP) en collaboration avec le Teatro de Arena présentée à Espace libre du 19 au 29 novembre 2003.

SOLANGE LÉVESQUE

L'idée d'un théâtre international intégrant des acteurs de diverses origines en un même spectacle est en soi séduisante. Sur le plan pratique, elle se révèle diablement périlleuse à réaliser. Faire jaillir le sens, l'esprit et la théâtralité du choc de la rencontre de différentes langues et, dans le cas de cette pièce-ci, des niveaux de langage n'est pas si facile qu'il y paraît. Mise en scène par Martin Acosta, la pièce avait déjà connu un succès retentissant au Teatro Galeon de Mexico en 2001; elle avait d'ailleurs reçu le prix de la meilleure mise en scène attribué par l'Association des critiques de théâtre de Mexico. On sent toute l'énergie déployée par les acteurs, mais l'interprétation laisse à désirer et la qualité du résultat demeure décevante.

L'histoire se divise en deux parties: le Nord et le Sud. À la suite d'un accident de voiture subi avec son amoureuse, Pierre Green (personnage inspiré de Peer Gynt, au dire des comédiens) se sauve au Mexique et se retrouve, la nuit, dans le quartier historique de la capitale mexicaine, où il fait la rencontre d'hommes et de femmes qui ont rendez-vous avec le hasard et le destin. Les personnages de la pièce apparaissent plutôt comme des types: la putain, la jeune fille innocente, la mère bourgeoise, son fils aventurier, etc. Ils ont



Dans *La Vida no vale nada*, on sent toute l'énergie déployée par les acteurs, mais l'interprétation laisse à désirer et la qualité du résultat demeure décevante.

beau être entraînés dans un tourbillon d'aventures, ils ne deviennent pas vraiment attachants, sauf peut-être celui du mariachi ainsi que ceux d'une adolescente et de son prétendant. Le dédale d'un quartier chaud de la capitale et le ciel étoilé de la nuit mexicaine sont évoqués de manière symbolique par le scénographe Jorge Kuri: trois parois verticales disposées en des angles différents et un promontoire triangulaire constituant une sorte de tribune légèrement surélevée créent un lieu polyvalent qui multiplie les possibilités de jeux de scène. Sur chacune des parois, le bleu d'un ciel nocturne, très beau, sur lequel se détachent des astres et des constellations dessinées avec leurs astres reliés par des pointillés, comme sur les pages d'un traité d'astronomie.

Les enjeux qui animent les protagonistes et leur évolution ne sont malheureusement ni clairs ni suffisamment vigoureux pour qu'on suive les péripéties de ceux-ci avec intérêt. On a plutôt l'impression de se trouver devant

un collage de situations parfois un peu tirées par les cheveux. Hasards, quiproquos, balades en taxi, rencontres fortuites, poursuites, altercations: tout cela semble arriver un peu comme des prétextes pour nourrir un argument théâtral qui s'en va un peu dans tous les sens et qui, au bout du compte, se révèle assez mince. Les personnages les mieux développés et les plus crédibles sont ceux du mariachi et du chambellan, celui du souteneur et du chauffeur de taxi. Ceux de la jeune mariée, de la sœur missionnaire torontoise qui veut aider tout le monde, de la mère de Pierre et de la prostituée renvoient à la caricature. Les changements de langue à tout bout de champ n'ont pas toujours de raison d'être organique; quant au recours à l'anglais comme troisième langue, il paraît, dans cette production, mal justifié, artificiel, un peu comme si on avait voulu «faire international» ou tenu à l'intégrer à tout prix pour ne pas déplaire à quelque organisme gouvernemental.

Bon départ pour la Ligue nationale d'improvisation musicale de Montréal

## Improvisation musicale ayant pour titre...

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

On y allait sans trop s'en promettre. On est reparti sur un petit nuage. La Ligue nationale d'improvisation musicale de Montréal (LNIMM) n'existe que depuis un mois, soit l'équivalent de deux matchs, mais déjà, elle cartonne fort. Spectacle rodé, musiciens d'aplomb, arbitre impitoyable: la chose a de quoi garnir vos lundis soir, une fois par mois. La ligue est née le 3 novembre dernier.

Le concept est importé de Québec, où la chose dure depuis quatre ans. Or la soirée de lundi, au Café Campus, s'est déroulée comme si on avait de vieux routiers de l'improvisation devant les yeux et dans les oreilles. Bon, le rythme de la soirée aurait pu être un brin resserré — l'arbitre et les animateurs se sont parfois disputé le temps de micro, s'interrompant à l'occasion —, mais disons que la LNIMM possède déjà de belles assises, assurément plus solides que celles de la mort-née ligue canadienne de baseball.

Le deuxième match mettait aux prises l'équipe des rouges, dirigée par Jean-François Lemieux (qu'on a déjà vu aux côtés de Daniel Bélanger) et composée de Pierre-Emmanuel Poizat (musicien pour Thomas Jensen), Alexis Messier (Kalibroos) et Jean-Sébastien Nicol (Loco Locass), et celle des bleus, menée par Nicolas Letarte (Urbain Desbois) et constituée de Sébastien Croteau (Globe Glotters), Philippe Brault (Thomas Jensen) et Luzzio Altobelli (Manouche).

La qualité des musiciens n'est en rien à mettre en question, eux qui ont à se froter aux titres et aux thèmes de la soirée: «Statique», «Au bord du feu», «Torture cellulaire», des titres qui sortent de la bouche de l'arbitre, Jean Bélanger (il a été arbitre à Québec pendant trois ans), affublés de coefficients de difficulté prenant l'allure de «à la manière folk», «tsigane», «style ambient», «chanson française» et «comédie musicale», à moins que ce ne soient des solos imposés par l'arbitre selon

son gré, en montrant les musiciens du doigt. La meilleure impro que nous avons entendue avait pour titre «Fauteur de trouble». Par tirage au sort, le rôle du fauteur de trouble en question a été donné de facto aux bleus, contre trois rouges. Les bleus ont envoyé en pâture le pauvre Luzzio Altobelli et son accordéon. Ce dernier n'a jamais laissé la chance aux trois rouges de prendre le terrain. Lanza les premières salves le coup de sifflet à peine retenti, Altobelli a imposé un rythme continuellement changeant, impossible à suivre, à un point tel que le guitariste des rouges, Alexis Messier, a complètement abandonné, décroché, est retourné sur son banc avant même que ne se termine le massacre des siens par l'accordéoniste en sous-nombre.

C'était être le point saillant du match, le jeu clé. En effet, Messier allait recevoir une pénalité de «vice de procédure», la troisième de son équipe, ce qui allait retirer un point à son équipe qui, de plus, a vu les bleus remporter cette manche. Le match allait se terminer, à l'arraché, en prolongation: 7 pour les bleus, 6 pour les rouges. Avec force rebondissements, comme il se doit. D'autant plus qu'en prolongation, les rouges ont perdu un autre point pour pénalités accumulées.

Par ailleurs, les rouges allaient impressionner lors de leur improvisation de style tzigane grâce au jeu inspiré de Poizat alors que les bleus allaient l'emporter haut la main lorsqu'on leur a demandé d'improviser pendant trois minutes sur *The Adventurer*, de Charlie Chaplin. Ils ont démontré un sens du punch relevé. Les rouges, sur la même impro, ont été moins efficaces avec leur extrait de *The Tramp*.

La LNIMM poursuit ses activités jusqu'en avril. Le calendrier régulier de la saison, à raison d'une partie par mois, toujours le lundi, prend fin le 15 mars. La demi-finale a lieu le 12 avril, la finale, le 10 mai. Le gagnant de la ligue montréalaise rencontrera celui de la ligue de Québec dans une épique confrontation aller-retour. Un match des étoiles est prévu le 24 mai.

EN BREF

### Dernière chance pour le Fringe

(Le Devoir) — La toute dernière chance de s'inscrire au Festival Fringe, édition 2004, se présente. Le tirage au sort des productions qui se retrouveront dans la programmation 2005 du festival de la marge aura lieu le lundi 1er décembre, à 21h. C'est dire que les formulaires d'inscription doivent être parvenus à l'organisation du Fringe avant cette date. Les spectacles qui feront partie du Festival Fringe de Montréal 2004 seront

choisis lundi au bar Korova, 3908 St-Laurent, à 21h. Les formulaires d'inscription sont disponibles au [www.montrealfringe.ca](http://www.montrealfringe.ca). Pour plus d'information, contactez Patrick ou Jeremy au ☎ (514) 849-3378.

### La Grèce va récupérer 13 antiquités volées

Athènes (AFP) — La Grèce va récupérer en Allemagne 13 antiquités mycéniennes et byzantine trouvées lors de fouilles clandestines dans la

région de Corinthe et qui avaient été saisies par la police munichoise en 1999, a annoncé hier le ministre grec de la Culture. Ces pièces, dix vases et deux idoles en terre datant du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et un vase en bronze de l'époque byzantine, seront rapatriées aujourd'hui à l'issue d'une longue procédure juridique menée avec les autorités allemandes, a précisé le ministre dans un communiqué. Provenant de fouilles illégales dans un cimetière antique de la région de Corinthe, elles avaient été saisies dans une gare de Munich après avoir été illégalement exportées.

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

### COORDONNATEUR DE PROJET

Le candidat aura pour tâche d'établir, d'établir et de réaliser un projet de Safari-photo au Vietnam pour des touristes québécois, et ce sur une base régulière (temps plein)

#### COMPÉTENCES REQUISES

- > Diplôme universitaire en droit ou équivalent
- > Expérience de travail minimum de 4 ans
- > Excellente connaissance des plus récentes lois vietnamiennes
- > Connaissance du système gouvernemental vietnamien
- > Maîtrise de la langue vietnamienne
- > Bonne connaissance de la langue française

#### RÉMUNÉRATION

Salaire de base selon compétences et commissions.  
 Faire parvenir votre c.v. avant le 12 décembre :  
 1126, av. Mont-Royal Est  
 Montréal, Qc, H2J 1X8

### ASSISTANT(E) DE RECHERCHE demandé(e)s

L'initiative canadienne sur la fragilité et le vieillissement recherche des étudiant(e)s gradué(e)s avec une compréhension solida de la méthodologie de recherche pour un emploi temporaire, à temps partiel. Le travail consiste à extraire les données et à évaluer la qualité d'articles provenant de la littérature gériatrique. Une bonne maîtrise de l'anglais est un prérequis.

Envoyez vos CVs par fax au (514) 340-8617 ou par courriel à [solidage@epid.jgh.mcgill.ca](mailto:solidage@epid.jgh.mcgill.ca)

FACULTÉ DE DROIT  
SECTION DE DROIT CIVIL

### PROFESSEURES, PROFESSEURS EN DROIT

DOMAINE : Tous les domaines du droit, à l'exception du droit public  
STATUT : Postes de professeur menant à la permanence  
RANG : À tous les rangs, y compris à celui de titulaire, selon l'expérience  
FONCTIONS : Enseignement, recherche, encadrement des étudiants  
CRITÈRES DE SÉLECTION : Grade d'études supérieures en droit. Outre les publications avec comité de lecture, pourront être pris en considération l'expérience en enseignement, les projets de recherche en cours, la connaissance de la langue anglaise, l'expérience professionnelle et la compréhension du système juridique de common law  
CONDITIONS : Suivant les dispositions de la convention collective et sujet à l'approbation du Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa, sous réserve des disponibilités de fonds

ENTRÉE EN FONCTION : Le 1<sup>er</sup> juillet 2004

Suivant les politiques gouvernementales, tous les candidats qualifiés sont invités à postuler. Cependant, les citoyens canadiens et les résidents permanents auront la priorité.

L'Université d'Ottawa a une politique d'équité en matière d'emploi. Les femmes sont fortement encouragées à poser leur candidature. Il en va de même des Autochtones, des membres des minorités visibles ainsi que des personnes vivant avec un handicap.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITÆ, DES ÉCHANTILLONS DE PUBLICATION, ET VOS RELEVÉS DE NOTES, PAR LA POSTE, À L'ADRESSE SUIVANTE, AVANT LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2004 :

Louis Perret, doyen  
Section de droit civil  
Pavillon Fautoux, pièce 205  
57, rue Louis-Pasteur  
Université d'Ottawa  
C.P. 450, succ. A  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5  
Tél. : (613) 562-5902

Les candidatures ne pourront être envoyées par télécopie ni par voie électronique. Les échantillons de publications ne seront pas retournés.



Université d'  
University of  
**Ottawa**  
L'Université canadienne

[www.uottawa.ca](http://www.uottawa.ca)

### Doyenne ou doyen – Faculté des études supérieures et postdoctorales

L'Université d'Ottawa est un établissement de premier plan, sis au cœur de la capitale fédérale du pays, à quelques minutes de marche de la plupart des grandes institutions nationales. Ses 30 000 étudiants et étudiantes et son corps professoral distingué vivent dans un milieu dynamique, marqué au coin de l'innovation et de la créativité, entouré d'infrastructures de recherche ou culturelles exceptionnelles (Bibliothèque nationale, Archives nationales, Centre national de recherches du Canada, laboratoires gouvernementaux, musées nationaux, ambassades et services culturels des pays étrangers, etc.).

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) est l'entité responsable de la supervision, de la coordination et de la planification des activités universitaires liées aux programmes d'études supérieures et aux stages postdoctoraux. En collaboration avec les neuf facultés d'enseignement et de recherche, la FESP veille au maintien des plus hautes normes de qualité. Plus de 1 000 professeurs sont membres de la FESP et donc habilités à diriger des thèses. Ils encadrent près de 4 000 étudiants et étudiantes inscrits dans les différents programmes de certificat, de maîtrise et de doctorat, plus de cent programmes distincts au total, dont un grand nombre sont donnés dans les deux langues officielles du Canada et plusieurs offerts en collaboration avec l'Université Carleton.

La personne choisie à ce poste de haute direction aura à déployer son leadership, sa vision de l'avenir ainsi que son expérience universitaire en enseignement et en recherche afin d'établir et de mettre en place un plan stratégique de développement innovateur et rassembleur. Elle doit connaître les structures universitaires, manifester des compétences supérieures de gestionnaire et de communicateur(trice), posséder un sens aigu des relations interpersonnelles et maîtriser le français et l'anglais.

Cette nomination devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Le mandat est normalement de cinq ans, renouvelable.

Les candidatures ou les propositions de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Vice-recteur aux études, M. Robert Major, avant le 15 janvier 2004, à l'Université d'Ottawa, 550, rue Cumberland, Ottawa (Ontario) K1N 6N5. Télécopieur : (613) 562-5103; courriel : [vretudes@uottawa.ca](mailto:vretudes@uottawa.ca)

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s. L'Université d'Ottawa applique le principe d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes et les membres des communautés minoritaires à présenter leur candidature.



Université d'  
University of  
**Ottawa**  
L'Université canadienne

[www.uottawa.ca](http://www.uottawa.ca)



UNIVERSITÉ DE SUDBURY  
fédérée à l'Université Laurentienne

L'Université de Sudbury sollicite des candidatures au poste de

### RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

L'Université de Sudbury est l'établissement bilingue et catholique qui, au sein de la fédération de l'Université Laurentienne, poursuit la tradition du Collège du Sacré-Cœur fondé par les jésuites en 1913. Située dans un beau paysage à l'intérieur des limites de la Ville du Grand Sudbury, l'Université est entourée par plusieurs lacs. Elle offre les six programmes d'études de premier cycle suivants : communication, folklore, études amérindiennes, philosophie, sciences religieuses et théologie.

Le recteur de l'Université en est également le président-directeur général et relève d'un Conseil des régents de 20 membres. Le recteur est responsable de tous les aspects de la gestion de l'Université et joue un rôle décisif, non seulement dans le cadre de la vie académique et les activités de la fédération, mais également en tant que personnalité importante dans la communauté. Il communique les valeurs et la culture uniques de l'Université de façon à inspirer l'enthousiasme et la collaboration des membres de l'établissement et de la communauté au sens large.

Le candidat retenu doit posséder d'excellentes aptitudes dans les relations et la communication interpersonnelles ainsi qu'une formation académique lui permettant d'asseoir sa crédibilité à titre de recteur de l'Université de Sudbury. Étant donné la vocation de l'Université, il doit maîtriser le français et l'anglais, comprendre l'histoire, le point de vue et les aspirations des Amérindiens et être personnellement engagé à l'égard de la tradition intellectuelle catholique, conformément au rôle et à la mission de l'établissement.

Prière de faire parvenir à titre confidentiel une lettre de candidature ou de mise en candidature accompagnée du curriculum vitae et des noms de trois répondants, le 15 décembre 2003 au plus tard, à : M. Fernand Crépeau, président du Conseil des régents, Université de Sudbury, chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario), P3E 2C6. Le candidat reçu entrera en fonction au cours de l'été 2004 pour un mandat renouvelable de cinq ans.

Carrières  
& professions

RENSEIGNEMENTS :

Christiane LEGAULT :  
514.985.3316  
[clegault@ledevoir.com](mailto:clegault@ledevoir.com)

• CULTURE •

TÉLÉVISION

# Avec Grande Ourse, Radio-Canada explore un nouveau style

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Les téléspectateurs habitués au rythme tranquille des téléromans risquent d'avoir un certain choc au début janvier, alors que Radio-Canada lancera *Grande Ourse*, une série fantastique dont le style novateur peut rappeler le choc causé par la première émission de *Bunker, le cirque*.

Pour le directeur des programmes de Radio-Canada Mario Clément, *Grande Ourse* se veut le symbole de la nouvelle direction que prendra Radio-Canada en matière de fictions. « Cette série correspond à nos nouvelles orientations, dit-il. Notre travail ne consiste pas à aller chercher les 1,8 million d'auditeurs de "Loft Story". Notre travail consiste à faire une télévision de qualité supérieure, d'ame-

ner autre chose à la télévision. Et dans les prochaines années, nous voulons développer de nouvelles approches dans le langage cinématographique et télévisuel ».

*Grande Ourse* est une histoire écrite par un jeune auteur actuellement au début de la trentaine, Frédéric Ouellet, qui avait commencé à écrire ce projet dès 1996 alors qu'il étudiait à l'INIS. La série a été prise en charge par le très talentueux réalisateur Patrice Sauvé, qui a signé, il y a deux ans, *La Vie la vie*. Si l'on en juge sur les deux premiers épisodes présentés hier aux médias, le traitement cinématographique y sera d'une grande richesse. L'histoire est surprenante et prenante: elle se situe dans une petite ville isolée du Nord québécois, Grande Ourse, où des secrets de familles s'entrecroisent autour de phénomènes paranormaux.

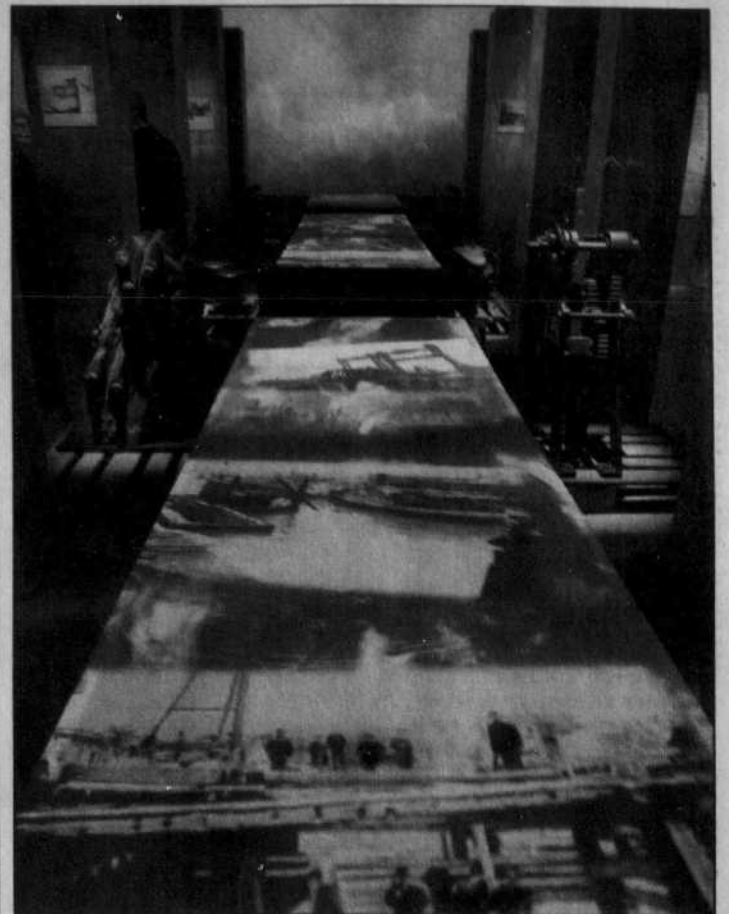
*Bunker* présentait un côté expérimental, mais *Grande Ourse* est un suspense qui veut ratisser auprès du plus large public possible. Le lancement de la série permet à Mario Clément d'affirmer ses nouvelles priorités. « Je crois qu'il y a seulement la télévision publique qui peut donner sa première chance à un projet aussi audacieux signé par un jeune auteur inconnu », explique-t-il. Mario Clément veut également innover dans le secteur plus classique du téléroman. Ainsi le nouveau titre de Victor-Lévy Beaulieu, *Le Bleu du ciel*, qui sera également lancé en janvier, bénéficiera d'une « nouvelle facture télévisuelle » dit-il. Même un téléroman comme *L'Auberge du chien noir* connaîtra l'année prochaine différents changements techniques et stylistiques.

Radio-Canada est d'ailleurs en train de mettre en place son nou-

veau Centre de production de dramatiques, qui occupera l'ancien espace occupé par RDI à Montréal. Ce projet avait été autorisé il y a quelques mois par le conseil d'administration de Radio-Canada au coût d'environ huit millions. Il consiste à regrouper, dans un même espace, l'ensemble des activités de production des dramatiques, avec une régie numérique. Le tournage du téléroman *Virginie* doit s'installer l'automne prochain dans ce nouvel espace. Mais Radio-Canada continuera évidemment à faire affaire avec des producteurs privés, dont Point de mire dans le cas de *Grande Ourse*.

On aura l'occasion de reparler des dix épisodes de *Grande Ourse* lors de la mise en ondes le 5 janvier prochain, et Radio-Canada a déjà prévu une suite, qui sera diffusée en 2005.

## Au gré du canal de Lachine



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

POINTE-À-CALLIÈRE propose en ses murs une « promenade aux abords du canal de Lachine ». La nouvelle exposition de l'institution muséale, Rêves et réalités au canal de Lachine, retrace le quotidien de ceux qui ont façonné l'âme des quartiers ouvriers qui jalonnaient le cours du canal de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la réouverture de celui-ci à la navigation de plaisance, en 2000. Ouverte hier, l'exposition se poursuit jusqu'au 25 avril 2004.

## La SRC cherche toujours un patron pour l'information

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La machine à rumeurs s'emballait à Radio-Canada, alors que la société publique est toujours à la recherche d'un nouveau directeur de l'information pour remplacer Claude Saint-Laurent, qui a quitté son poste cet automne lors de la controverse autour des nouveaux bulletins d'information.

Ainsi une rumeur persistante envoyait hier: à ce haut poste Jean Pelletier, l'ancien directeur des nouvelles qui avait été remplacé l'année dernière par Marc Gilbert (Marc Gilbert avait également perdu son poste peu de temps après M. Saint-Laurent). Selon nos informations, Jean Pelletier a effectivement été rencontré par la firme de chasseurs de têtes qui explore les candidatures et il ferait partie de la dernière liste de candidats potentiels.

La directrice des relations publiques de Radio-Canada Marie-Josée Leblanc a toutefois nié que la décision soit prise, et elle a indiqué que le comité de sélection, qui doit prendre connaissance des recommandations de la firme de chasseurs de têtes, n'a même pas encore prévu de réunion. Radio-Canada souhaite pouvoir annoncer l'identité de son prochain directeur de l'information avant Noël, ou au plus tard en janvier. Et contrairement à l'information qui circulait

voulant que la direction de la société publique chercherait un gestionnaire plutôt qu'un journaliste, Marie-Josée Leblanc précise qu'il n'y a pas de profil clairement privilégié. Nous cherchons la meilleure personne, tout simplement.

M. Pelletier est à la fois un journaliste et un gestionnaire. Mais il ne serait pas le seul en liste. Selon nos informations, le nom de l'actuel éditeur du *Soleil*, Alain Dubuc, revient aussi régulièrement dans les rumeurs comme faisant partie de la courte liste des candidats. Le nom de Marc Blondeau de *L'Actualité* a également été évoqué. Quelques journalistes de la salle des nouvelles de Radio-Canada ont même tenté de promouvoir à l'interne la candidature de Bernard Derome, sans que ce soit un mouvement structuré, et sans qu'il soit possible de confirmer hier s'il était vraiment sur la liste.

Par ailleurs, Jean-François Lépine, dont le nom était souvent mentionné il y a un mois et qui n'avait pas caché son intérêt pour ce poste, ne serait plus dans la course.

Radio-Canada étant ce qu'elle est, nul doute que les rumeurs vont continuer tant que la décision ne sera pas prise. Pierre Jomphe assure actuellement l'intérim à la direction de l'information, et Jacques Auger occupe de façon intérimaire le poste de directeur des nouvelles télé.

## Le journaliste littéraire Bernard Pivot reçoit le prix Samuel-de-Champlain

MICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le célèbre journaliste littéraire Bernard Pivot et l'historienne de l'art Claudette Houllé ont reçu hier à Paris le prix culturel Samuel-de-Champlain.

A travers ce prix, l'Institut France-Canada récompense chaque année depuis sept ans un Canadien qui a contribué à mieux faire connaître l'histoire ou la culture française au Canada et, inversement, un Français qui a aidé à mieux faire comprendre la réalité canadienne en France.

Après Michel Drucker, en 2000, Bernard Pivot est la deuxième vedette de la télévision française à être honoré par l'institut. Le premier a présenté aux téléspectateurs français des dizaines d'artistes québécois, à commencer par Céline Dion; le second leur a fait découvrir de nombreux auteurs québécois, dont Denise Bombardier, venue assister en amie à la cérémonie.

Bernard Pivot préfère pourtant ne pas faire de distinction entre les différents écrivains qu'il a invités sur le plateau d'*'Apostrophes'*, de *'Bouillon de culture'* ou de *'Double Je'*, sa nouvelle émission, où il a récemment reçu Danny Laferrière. L'exercice ne se limite pas, il est vrai, à révéler Nabokov aux Qué-

bécois ou Gaston Miron aux Belges. « Il ne faut pas séparer les auteurs. Tout ça se mélange et participe d'un même foisonnement en langue française », a fait remarquer le célèbre journaliste littéraire.

L'autre lauréat du prix Samuel-de-Champlain, Claudette Houllé, est inconnue du grand public, mais sa réputation n'est plus à faire dans les milieux universitaires, où elle est connue particulièrement pour ses travaux sur la gravure pendant la Révolution française.

Professeure associée au département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, l'historienne vit depuis 30 ans une « véritable histoire d'amour avec la France ». En recevant son prix, elle a insisté sur la nécessité de « convaincre » les étudiants québécois de « mieux parler notre langue », eux qui « ont trop souvent été victimisés par cette si absurde idéologie qui a voulu leur faire croire qu'on pouvait se passer de la grammaire ».

Né en 1955, l'Institut France-Canada est une composante de l'association France-Amériques, qui s'est donné pour mission — comme son nom l'indique —, de resserrer les liens entre la France et les Amériques. Le prix Samuel-de-Champlain a quant à lui été créé en 1997, grâce à l'appui de la Fondation MacDonald-Stewart.

## • À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Aujourd'hui (17:00)	L'union fait la force	Virginie	Monde de Charlotte	Le Dernier Chapitre: la vengeance	Qui l'aot cru / François Pérusse	Le 26 Journal/Le Point	Cinéma / HISTOIRES D'HIVER (5) avec Joël Drapeau-Dalpé	Le TVA	Merci bonsoir (23:18)	Michel Jasmin / Garou	Pub (00:03)	
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand / G. Bertrand	Les Poupées russes	Emma	Le TVA	Le TVA	Le TVA	Le TVA	Le TVA	Le TVA	Le TVA
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Diabolo menthe	Poudre...	Grands Documentaires / Mission Arctique	Les Francs-tireurs / Gilles Duceppe	Chasseurs d'idées / L'Action humanitaire...	Diabolo menthe	La Période de questions				
TQS	Le Journal (18:30)	Flash / E. Iglesias	Loft Story	Fun noir & Cie	450, Chemin...	Testostérone	Sexy Cam	Le Grand Journal	110%	Loft Story	Pub		
RDI	Jrni RDI	...Actions	Le Monde	La Part...	Un crime d'honneur	Le Téléjournal/Le Point	Le Part...	Le Monde	Le Journal RDI				
TV5	On a tout essayé (18:10)	Jrni FR2	Envoyé spécial / Grippe, SRAS...	Cartes (21:15) / Conver.	Biographies / D. Drouin	Coeurs et Âmes	Décore ta...	Métamor...	Peau	Pour la vie!	Vidéo Clips	Salut...	
D	Exploits / Sauteurs	Nouveaux Défectives	Diagnostic: Inconnu	L'art d'être parent	Décompte / Vidéo Clips	...Élégance	...France	Vice Versa	Réal-TV				
ME	Top 5...	Grampe en masse live...	M. Net	Claude Dubois	...Élégance	...France	Vice Versa	Réal-TV					
MX	Max Musique	Salut les amoureux!	Funky...	...Holshey	Porcité	...Fred des...	Simpson	Les Griffin	Combats ultimes TKO	Planète...	Malices...	Simpson	Déclique...
VRAK-TV	...ma faute	...galaxie	Yakity Yak	Ratz	Boxe / Otis	Grant - Dingaun Thobela	JAG	Cinéma / TAGGET (4) avec Daniel J. Travanti	Soccer / Marseille - Real Madrid	Tragédies...			
TF1	Ozy and...	Sacré Andy	Yakity Yak	Ratz	Boxe / Otis	Grant - Dingaun Thobela	JAG	Cinéma / TAGGET (4) avec Daniel J. Travanti	Soccer / Marseille - Real Madrid	Tragédies...			
RDS	Sports 30	Sports 30	Présidents américains	L'Héritage	En quête de preuves	Largo Winch	L'Oeil du crime	La Loi & l'Ordre...	Brigade...				
HISTORIA	Les deux font la loi	Kalidos...	...musique	Brigade des mers	Au-delà du réel	...Nerdz	Techniques	Les Médias	Bazaar	...de Grèce	...Voyage...	Panorama	Volt
ARTV	Brigade des mers	Au-delà du réel	...Nerdz	Techniques	Les Médias	Bazaar	...de Grèce	...Voyage...	Panorama	Volt			
SERIES	Brigade des mers	Au-delà du réel	...Nerdz	Techniques	Les Médias	Bazaar	...de Grèce	...Voyage...	Panorama	Volt			
CANAL Z	Brigade des mers	Au-delà du réel	...Nerdz	Techniques	Les Médias	Bazaar	...de Grèce	...Voyage...	Panorama	Volt			
C SAVOIR	Grammaire	Entreprises	Travel...	Voyage...	Panorama	Volt							
EVASION	...province	Disney...	Travel...	Voyage...	Panorama	Volt							
TFO	Fantastic...	Volt	Panorama	Volt									
CBC	CBC News: Canada Now	The Nature of Things	Access H.	eTalk Daily	Cinéma / DR. DOLITTLE (4) avec Eddie Murphy	Law & Order	Wild Card	The View from Here	Moving on	Studio 2	Pub (00:06)		
CTV (Mont.)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
GBL	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
TVB	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
ABC	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
CBS	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
NBC	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
FOX	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
PBS (30)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
PBS (30)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
CTV (Gen.)	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
A&E	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
BRavo	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
DISCOVERY	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
HISTORY	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
NEWSWORLD	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
SHOWCASE	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
LEARNING	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
LIFE	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
TSN	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
YTV	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News	News
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

### ENVOYÉ SPÉCIAL

Enquête sur la propagation des virus par des animaux, particulièrement dans le cas de la grippe, du SRAS et du virus Ebola.

TV5, 19h30

### ARCAND

L'avocat Guy Bertrand vient discuter du procès sur la prostitution juvénile à Québec.

TVA, 19h30

### LES FRANCS-TIREURS

L'émission annonce une longue entrevue sans concession avec Gilles Duceppe.

Télé-Québec, 21h

### QUI L'ÉUT CRU!

Le prochain premier ministre du Canada, Paul Martin, vient se commettre ce soir à ce jeu-questionnaire. C'est toujours bon pour l'image...

Radio-Canada, 21h

### CŒURS ET ÂMES

Un documentaire de France Beaudoin sur la réalité quotidienne d'un greffé du cœur, Sylvain Bédard.

Canal Vie, 21h

## Ce soir 20h

# Notre monde menacé?

## Mission Arctique

La complexité des changements climatiques et leur impact sur notre culture et notre société.

www.onf.ca/missionarctique

## 19h

### Diabolo menthe

Avec Claude Dubois...  
Animation: François Étienne Paillé  
Médiation-coordination: Lynn Phéan

## 21h

### Les francs-tireurs

Rencontre musclée avec Gilles Duceppe.



Télé-Québec  
telequebec.tv

Ça change de la télé

# LE DEVOIR

## CULTURE

FONDATION JEAN-PIERRE PERREAULT

Espace dynamique II :  
DANSE ET LUMIÈRE

514.521.4493

Programme des entrepreneurs de la musique

## De controverse en poursuite

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

Le groupe de producteurs de disques québécois écartés par le Programme des entrepreneurs de la musique (PEM), administré par Téléfilm Canada, a décidé de poursuivre l'organisme fédéral. La poursuite a été déposée hier en Cour supérieure. Les dommages réclamés atteignent près de 7,5 millions de dollars.

Des irrégularités dans le processus de sélection sont à la base de la poursuite. Les producteurs concernés allèguent que des producteurs ont bénéficié d'un encadrement personnalisé, que la date butoir n'a pas été respectée et que les critères de sélection ont été modifiés sans que tous les requérants en soient informés.

Six producteurs signent la poursuite: Disques Atlantis, Disques Artiste, Disques Atma, Le Musicomptoir, Disques M.P.V. et GSI Musique. Tous ont été écartés du concours.

Ils affirment pourtant avoir reçu des signes leur permettant de croire que leur demande allait être acceptée. Des dépenses ont même été engagées par certains d'entre eux, tant ces signes semblaient clairs.

Le texte de la poursuite précise ces allégations. Les signaux reçus sont présentés comme des «promesses de Téléfilm Canada». Disques Artiste se serait vu offrir une avance de fonds par le PEM. Disques Atlantis a reçu un document d'un représentant de Téléfilm Canada qui «représente une lettre d'engagement de la part du PEM, au point qu'elle lui a permis d'obtenir un prêt bancaire et du financement en provenance d'autres sources, dans l'attente du financement du PEM».

D'autres fautes vont au dossier de Téléfilm, selon les demandeurs: du favoritisme et un traitement préférentiel envers des concurrents. Une autre lettre, da-

tée du 16 mai 2003, aurait été signée par M. Strusberg de Téléfilm, expliquant que, si la date butoir n'avait pas été repoussée, des demandes «tardives de grande qualité» auraient été oubliées, privilégiant, selon la poursuite, des «demandes faites en temps opportun, mais de moindre qualité».

Dans une entrevue accordée au Devoir en août dernier, Michel Sabourin, directeur de Disques Atlantis, s'était dit étonné qu'on puisse juger de la qualité de certains dossiers avant même qu'ils ne soient déposés.

Des «changements arbitraires aux méthodes d'évaluation» sont aussi en cause.

Du lot des accusateurs, c'est Disques Atlantis qui exige le montant le plus élevé, soit 2 681 154 \$. Apprenant à la fin de l'hiver que son plan d'affaires n'avait pas convaincu le comité de Téléfilm Canada, l'entreprise avait dû se placer en avril sous la Loi de la protection de la faillite et de l'insolvabilité. Disques Atlantis avait emprunté de l'argent devant les «promesses» entendues. Une fois relevé de cette mauvaise passe, Disques Atlantis avait émis un communiqué soutenant que les difficultés financières de la compagnie étaient liées «de façon particulière au refus de Téléfilm Canada de lui octroyer, contre toute attente, un financement dans le cadre du Programme des entrepreneurs en musique».

En août, Téléfilm Canada avait balayé les critiques formulées par le groupe de producteurs de disques. L'organisme avait assuré que la sélection des dossiers avait été faite avec rigueur et professionnalisme.

Le programme du PEM, un programme fédéral, prévoyait des prêts sans intérêts à long terme pour permettre aux entreprises de relever les défis de l'ère numérique, de développer le talent canadien et d'atteindre l'autonomie.

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

L'ensemble de sculptures *La Joute*, de Jean-Paul Riopelle, n'est pas au bout de ses peines. En effet, une ordonnance de suris de la Cour supérieure, datée du 16 octobre, faisait en sorte que *La Joute* ne pouvait rester plus de trente jours à son nouvel emplacement du Quartier international (QI). Cette échéance tombe samedi.

Le démantèlement de la sculpture commence samedi, a confirmé au Devoir Clément Demers, directeur général du QI. On croyait que *La Joute* allait rester, mais elle doit rentrer à la maison. «A moins qu'une entente n'intervienne d'ici là», confirme Demers. L'ordonnance prononcée le 16 octobre dernier par le juge Jean-Pierre Sénécal, de la Cour supérieure, prévoit cette éventualité.

L'œuvre n'a jamais été installée au complet. *Le Chien* n'est pas installé sur son socle et la plaque qui aurait été préparée par Riopelle en 1975-76 non plus. «On a obtenu du tribunal de faire les tests avec le feu et l'eau. Ça a donné des résultats superbes. On l'a essayé plusieurs soirs. Mais tant que la décision finale ne sera pas rendue par un tribunal, concernant la validité du règlement de l'arrondissement, on ne peut ex-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À moins qu'une entente n'intervienne, le démantèlement de *La Joute* se fera d'ici samedi.

poser l'œuvre de façon complète et de façon continue», explique le directeur du QI.

La partie centrale va être entreposée sur place. Les huit pièces l'entourant vont être démontées et entreposées au Centre des collections nouvellement inauguré. Une bache ou un autre système de recouvrement devrait être utilisé pour la partie centrale.

Normalement, la sculpture connaîtrait les affres de l'hiver. Il est

prévu pendant la saison froide que l'œuvre et son bassin restent complètement visibles. «On a conçu le bassin pour qu'il n'ait pas l'air d'une piscine. Le fond est en granit. On a conçu le tout pour que ça puisse rester l'hiver, sans eau, sans feu évidemment, parce que le feu ne peut fonctionner sans eau, le système est développé comme ça.» C'est de mai à octobre que *La Joute* fonctionnerait, avec son cercle de feu qui éclairerait les environs à chaque heure,

pour environ huit minutes.

En novembre 2002, le QI avait contesté un règlement voté un mois plus tôt par le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui interdisait de s'emparer de *La Joute* sans avoir obtenu au préalable son aval. La procédure de l'arrondissement cherchait à assimiler le démantèlement de *La Joute* à une démolition. Le QI a entrepris aussitôt de faire déclarer ce règlement *ultra vires*. En septembre dernier, le QI aurait demandé à l'arrondissement d'installer temporairement *La Joute*. Devant le refus, c'est vers la Cour supérieure que les deux parties se sont tournées, avec les résultats que l'on sait aujourd'hui.

Rien n'est définitif dans le dossier, en attendant que les parties en litige s'entendent ou que les tribunaux se penchent sur le règlement voté par l'arrondissement.

Dans une lettre envoyée au Devoir, le comité SOS *La Joute*, représenté par Jacques Keable et André Piché, déplore que les huit millions que coûte le démantèlement de *La Joute* «n'auront servi qu'à défigurer le parc Olympique et à dépouiller l'est de Montréal d'une œuvre majeure sans que naisse la moindre œuvre nouvelle». Depuis avril 2002, ce comité s'oppose farouchement au démantèlement de l'œuvre de Riopelle, qu'elle considère comme un vol.

Gala de la SOCAN

## Bélanger et Charlebois ont été honorés

PRESSE CANADIENNE

Les chanteurs Daniel Bélanger et Robert Charlebois, de même que le musicien François Cousineau, ont été honorés hier soir à Montréal à l'occasion d'un gala de la SOCAN, la Société de droits d'exécution canadienne qui administre les droits d'exécution d'œuvres musicales.

Trois des pièces de Bélanger — *Chante encore*, *Rêver mieux* et *Te quitter* — figurent parmi les chansons les plus jouées à la radio francophone au pays en 2002.

La chanson *Pas besoin de frapper pour entrer* de Jacques Michel fait également partie de la liste des chansons gagnantes grâce à l'interprétation récente de Sylvain Cossette.

On a aussi primé des titres de plusieurs artistes dont font partie Kevin Parent, Nancy Dumais, Laurence Jalbert et Lulu Hugues.

La SOCAN a aussi proclamé parmi ses classiques des dernières années trois chansons de Serge Fiori: *Harmonium*, *Un Musicien parmi tant d'autres* et *Viens danser*.

Robert Charlebois est pour sa

part le récipiendaire du prix WM Harold Moon. On a ainsi voulu souligner sa carrière exemplaire, qui se poursuit activement, et son succès international.

Le prix national francophone de la SOCAN va par ailleurs au compositeur François Cousineau qui a signé la musique de nombreuses chansons populaires au cours des dernières décennies.

## Bilan de santé des orchestres canadiens

STÉPHANE  
BALLARGEON  
LE DEVOIR

La principale menace qui guette les orchestres symphoniques du pays semble moins provenir de leur fragile situation financière que de leur difficulté à renouveler leurs publics.

Les 42 principaux orchestres du Canada ont enregistré un surplus d'un million pour la saison 2001-02. Le déficit accumulé des formations dépassait alors la barre des 15 millions, pour des revenus totaux de quelque 111 millions.

La baisse constante des publics symphoniques a de quoi inquiéter davantage. En 2001-02, le nombre de billets vendus par abonnement a baissé de 4 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de billets écoulés à la pièce diminuait de 2 %.

«Un surplus budgétaire a été dégagé pour la première fois en dix ans», dit Daniel S. Donaldson, directeur de Orchestres Canada, qui vient de réaliser l'enquête pancanadienne. «On peut donc penser que le pire est derrière nous. Mais il ne faut pas perdre de vue le déclin inquiétant de la fréquentation des salles. C'est peut-être le plus grave danger identifié par nos données.»

Le Canada compte un peu moins de cent orchestres symphoniques. Les 42 répondants à l'enquête de Orchestres Canada, y compris tous les plus importants, ont enregistré une baisse de 1,37 million (2000-01) à 1,15 million de billets vendus (2001-02). La chute se poursuit sur le plus long terme: les fans de musique classique achetaient 1,8 million de billets en 1996-97. La diminution a donc approché les 40 % pendant cette courte période.

La tendance se vérifie aussi au Québec, avec 44 % de moins de billets écoulés sur cinq ans par les

sept orchestres québécois sondés par l'organisme basé à Toronto. Les abonnements ont fondu (moins 59 %) bien davantage que les ventes aux guichets (moins 10 %). Le nombre des concerts annuels, lui, fluctue beaucoup, avec 116 offres en 2001, 130 l'an dernier, mais 173 en 1996-1997.

Par contre, l'Orchestre symphonique de Montréal ne se reconnaît pas dans cette tendance. Bon an mal an, l'OSM attire 180 000 spectateurs «C'est sans compter les présences de l'OSM au Festival de Lanaudière et dans les parcs de Montréal, dit la porte-parole Marie-Josée Desrochers. Nos abonnements sont en croissance. Certains mois, il nous faut vendre jusqu'à 30 000 billets et nous réussissons fort bien.»

Cela dit, n'observe-t-on pas le même taux élevé de têtes grises à la salle Wilfrid-Pelletier comme partout ailleurs au Canada? «Nous ne parlons pas de renouvellement mais de développement de publics, ré-

pond Mme Desrochers. Nous pouvons souhaiter attirer plus de jeunes. Nous ne pouvons pas négliger pour autant les gens de 45-50 ans et plus.» Elle rappelle aussi que les matinées scolaires de l'OSM attirent 24 000 jeunes par années, sans compter la série familiale Jeux d'enfants.

De toute manière, la baisse des billets est compensée par la hausse des subventions, une autre surprise de cette enquête de Orchestres Canada. En cinq ans, les fonds gouvernementaux, provenant des trois ordres de gouvernement, ont augmenté de 38,5 millions. Dans le même temps, les revenus générés par le secteur privé ont fluctué énormément, les dons de compagnies augmentant de 87 % (ils frisent les deux millions), ceux des particuliers de 57 % (pour atteindre 6,5 millions), tandis que les commandes n'augmentaient que de 9 %.



26, 28 novembre

**ATELIER DE MUSIQUE BAROQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
sous la direction de Margaret Little  
**ENSEMBLES DE MUSIQUE BAROQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE**

Faculté de musique, 200 avenue Vincent-d'Indy - salle B-484  
20h, mercredi 26 novembre - Entrée libre. 514.343.6427

**ATELIER DE MUSIQUE BAROQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
en collaboration avec la classe de clavecin de Réjean Poirier  
**CONCERTOS POUR CLAVECIN ET CORDES DE JOHANN SEBASTIAN BACH**

Faculté de musique, 220 avenue Vincent-d'Indy, salle Claude-Champagne.  
20h, vendredi 28 novembre - Entrée libre. 514.343.6427

28, 29 novembre

**FACULTÉ DE MUSIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL**  
Alexis Hauser, direction  
oeuvres de Verdi, Webern et Beethoven

28 et 29 novembre, 20h, Salle Pollack, 10\$  
Renseignements: (514) 398-5145  
Billetterie: (514) 398-4547

30 novembre

**MUSIQUE EN FÊTE**

Choeur de l'Université de Montréal - sous la direction de Robert Ingari  
Ensemble de cuivres - sous la direction d'Albert DeVito

Pachelbel: Magnificat - Di Lasso: Jubilate Deo  
- Praetorius: Ein Kindelein so löblich - Schütz: Jauchzet dem Herren  
- Schütz: Cantate Domino - Britten: Hymn to the Virgin  
- Pinkham: Christmas Cantata

15h, dimanche 30 novembre, salle Claude-Champagne  
8\$, 5\$ (aînés), gratuit (étudiants). Renseignements: 514.343.6427

30 novembre

**FACULTÉ DE MUSIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL ORCHESTRE BAROQUE ET GROUPE VOCALE DE MCGILL**  
Julian Wachner, direction

**MESSE DE MONSIEUR DE MAUROY**  
de Marc-Antoine Charpentier  
30 novembre, 20h, Salle Redpath, 5\$  
Renseignements: 514-398-5145 Billetterie: 514-398-4547

\* Les organismes membres du Conseil québécois de la musique sont identifiés par le logo suivant :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA  
MUSIQUE

## MUSIQUE en tête

30 novembre



Sous la direction de Jean-Sébastien Allaire  
**L'ORATORIO DE NOËL** de Camille Saint-Saëns  
**QUATRE MOTETS POUR LE TEMPS DE NOËL**  
de Francis Poulenc

Église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, 4215 Adam  
(métro Pie IX, autobus 139 sud)  
30 novembre à 15h00, 15 \$ et 8 \$ pour 12 ans et moins  
Renseignez-vous au 514-384-8784 et 514-389-9426  
Sonorités à ne pas manquer!

1<sup>er</sup> décembre

**FACULTÉ DE MUSIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL ORCHESTRE D'INSTRUMENTS À VENT II DE MCGILL**

Ron DiLauro, direction  
Josée Laforest et Peter Freeman, chefs invités  
1<sup>er</sup> décembre, 20h, Salle Pollack, 5\$  
Renseignements: (514) 398-5145  
Billetterie: (514) 398-4547

2 décembre

**FACULTÉ DE MUSIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL ORCHESTRE D'INSTRUMENTS À VENT II ET CHEUR SYMPHONIQUE DE MCGILL**  
**HARMONIE DE CONCERT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Alain Cazes, direction Robert Ingari, chef invité  
2 décembre, 20h, Salle Pollack, 5\$  
Renseignements: (514) 398-5145 Billetterie: (514) 398-4547

6 décembre

**TRANSFIGURATIONS**

L'Orchestre de l'Université de Montréal  
sous la direction de Jean-François Rivest  
Soliste invitée: Akiko Tominaga, piano  
(lauréate du Concours de concertos de l'OUM)

De Villers: Imaginary Machine III (lauréat du concours de Composition de l'OUM) - Schoenberg: La Nuit transfigurée - Beethoven: Troisième concerto pour piano, op. 37 - Strauss: Mort et transfiguration  
20h, Samedi 6 décembre, Salle Claude-Champagne  
Prix: 10\$, 8\$ (aînés), gratuit pour les étudiants. Renseignements: 514.343.6427

7 décembre

**LADIES' MORNING MUSICAL CLUB RUSSELL BRAUN, baryton**  
**SCHUBERT: DIE SCHÖNE MÜLLERIN**

Dimanche le 7 décembre 2003, à 15h30  
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest  
Renseignements: 514-932-6796  
Billets: 35 \$ / Étudiants (22 ans): 15 \$

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jacques Nadeau au 514.985.3454